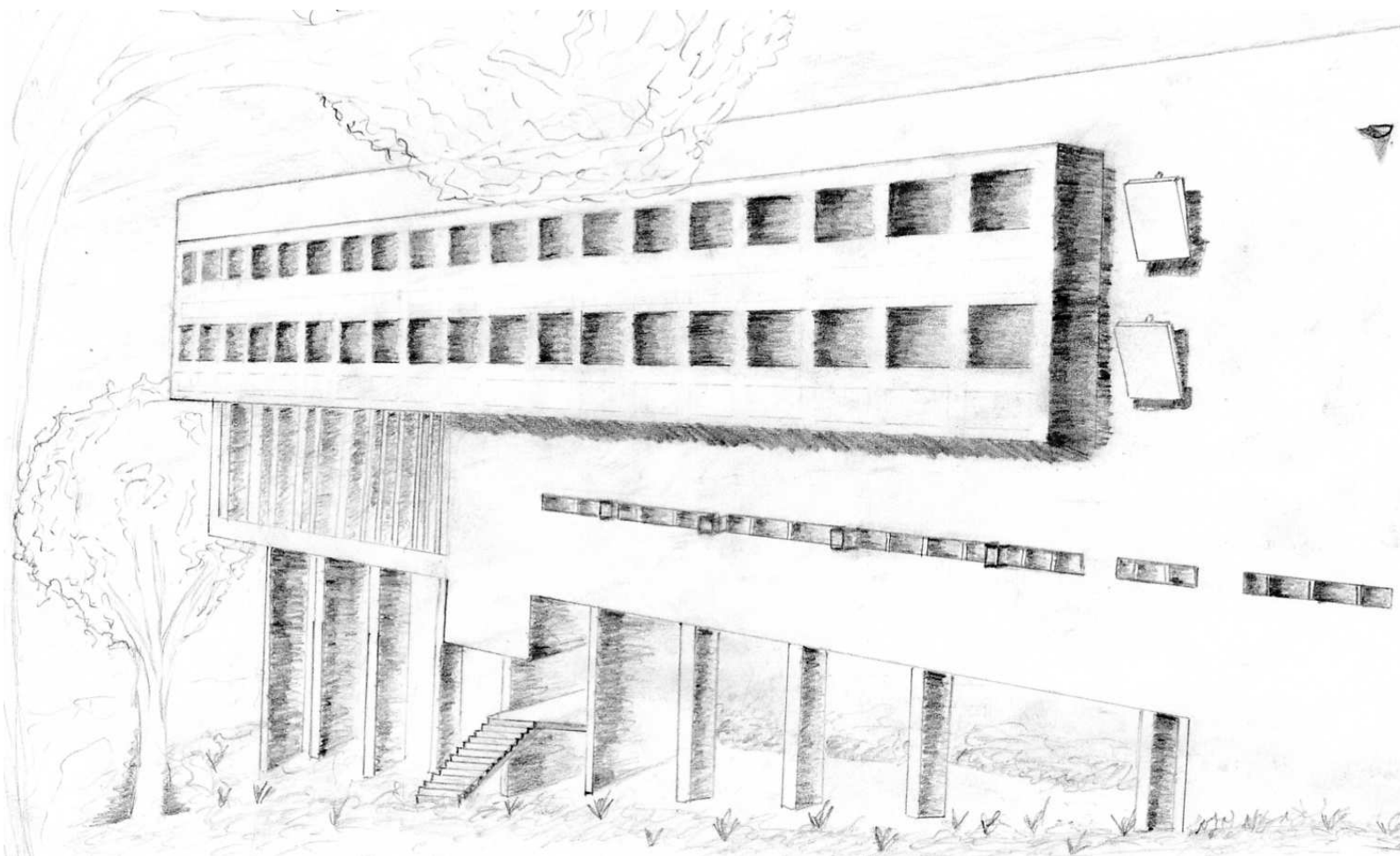


Aménagement du domaine de la Tourette à Eveux (Rhône) :

Vers un espace contemporain intégrant l'histoire et la
mémoire du lieu



Tuteur : Hervé AMIOT

LEBRAS Alison

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier

- Mr Hervé AMIOT, Architecte et tuteur de ce projet
- Mme Camille GILLARDEAU, Chargée de communication au centre culturel de rencontre
- L'ensemble du personnel du centre culturel de rencontre
- Mr Christophe BOURREUX, frère dominicains
- Mme Claire DOUVIER, responsable des espaces verts à la communauté de commune du pays de l'Arbresle
- Jean Noël Rosier, responsable des espaces verts et de la voirie sur la commune d'Eveux
- Mr Amadou BARRY, adjoint à l'urbanisme à la commune de Sourcieux-les-mines
- Pierre MARNON, responsable de l'office du tourisme et syndicat d'initiative du pays de l'Arbresle

pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apporté lors de mon travail.

Sommaire

Introduction.....	4
--------------------------	----------

I- Le domaine de la Tourette : Un territoire soumis à de nombreuses contraintes, qui s'inscrit aujourd'hui dans un contexte d'urbanisation et de développement touristique. 7

A-Localisation du domaine de la Tourette	7
1- Le département du Rhône au cœur de la Région Rhône Alpes.....	7
2- Eveux au sein de la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle (CCPA)	7
3- Le domaine de la Tourette sur la commune d'Eveux.....	8
4- Les documents d'urbanisme s'appliquant sur le domaine de la Tourette	8
B- Le dynamisme de la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle (CCPA)	9
1- La croissance démographique	9
2- L'attrait touristique.....	9
3- La préservation des espaces naturels dans le cadre du SCOT.....	9

II- Le domaine de la Tourette : Un territoire riche de son histoire 12

A- L'empreinte bâti du domaine.....	12
1- Le château.....	12
2- La glacière	15
3- le couvent	16
4- Le sarcophage paléo-chrétien du domaine	19
B- Le parc et le jardin du domaine et ses évolutions.....	20
1- Le jardin jusqu'au XVIIe siècle	
2- Du parc au jardin: l'évolution du paysage sous la propriété de la famille Claret.....	20
3- L'enrichissement du parc au XIXe siècle.....	21

III- Le domaine de la Tourette aujourd'hui 24

A- L'espace.....	24
1- Le relief	24
2- La géologie et l'hydrologie	24
B- Le fonctionnement du domaine	25
1- L'usage actuel du château et de la ferme	25
2- Le couvent de la Tourette	26
3- Le centre culturel de rencontre	26
4- La localisation des terres d'exploitation agricole.....	28

C- L'état de conservation du domaine.....	29
1- Le bâti.....	29
2- Le réseau viaire et le stationnement	30
3- L'espace paysagé.....	31
IV- Vers un espace contemporain intégrant l'histoire et la mémoire du lieu	39
A- L'aménagement du réseau viaire et du stationnement	40
1- Le réseau viaire	40
2- Le stationnement	41
C- L'aménagement des abords du château	43
1- L'aménagement d'un espace d'accueil devant le CCR.....	43
b- Mobiliers urbains choisis.....	44
2- Invitation au voyage au Nord du château	44
3- Aménagement du jardin aux abords de la cour d'honneur.....	45
4- Mise en valeur des vestiges du XVIIIe siècle à l'est.....	47
D- Un espace d'ouverture autour du couvent	47
1- Conservation d'un espace neutre au pied du couvent	47
2- Création d'un parterre floral à l'ouest du domaine pour assurer la continuité avec le jardin de la cour d'honneur.....	48
E- L'aménagement d'un espace de jeux et de détente autours des points d'eau.....	49
1- Un espace naturel au pied de la prairie.....	49
2- Une base récréative au nord ouest du domaine	50
Conclusion.....	52
Bibliographie.....	53
Annexe.....	54

Introduction

Le projet d'aménagement que j'ai choisi se situe dans une petite commune rurale d'environ 1000 habitants, à proximité de l'agglomération lyonnaise : Eveux. L'Ouest lyonnais connaît depuis 1999 une forte urbanisation conduisant les collectivités à s'interroger sur la problématique de l'étalement urbain. Le domaine de la Tourette est préservé de cette urbanisation grâce à la classification au titre de monument historique du couvent Sainte Marie de la Tourette de Le Corbusier. Ce territoire bien que privé est laissé ouvert à un large public (architectes et curieux) et fait l'objet de multiples activités (randonnées, vélos, équitation, détente...). Il est important pour le territoire de savoir exploiter les potentialités de cet espace et de ne pas le laisser dans l'état de désuétude actuel.

Mon projet s'inscrit initialement dans ce contexte d'étalement urbain mais les enjeux à considérer sont beaucoup plus vastes. Le domaine est marqué par de nombreuses mutations dues à sa riche histoire et notamment à l'implantation du couvent de Le Corbusier. L'équilibre initialement présent entre le bâti et l'espace s'est peu à peu rompu avec la notoriété internationale de l'œuvre architecturale. L'espace religieux de réflexion est devenu un espace d'accueil touristique ce qui a entraîné de nouveaux besoins et une nécessité une adaptation de l'espace aux nouvelles activités. **Comment créer un espace contemporain qui réponde aux besoins actuels sans dénaturer l'histoire du lieu ?**

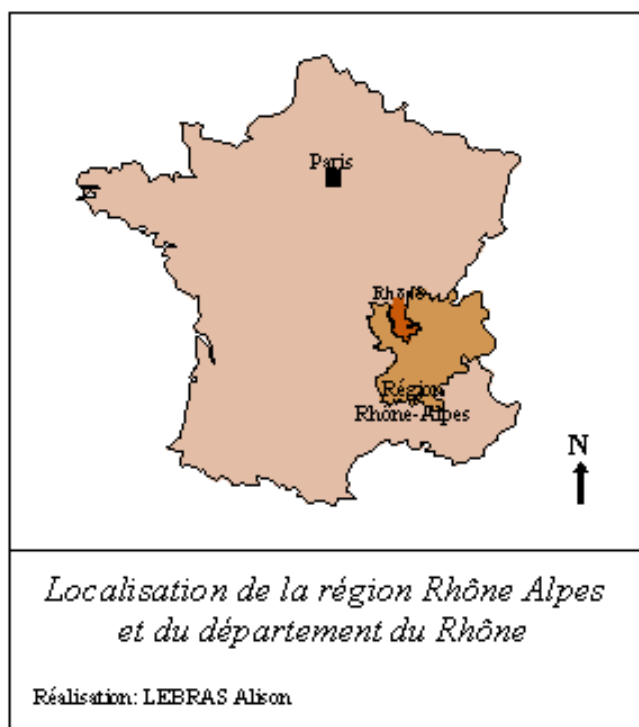
Pour répondre à cette problématique, j'ai réalisé dans un premier temps, une étude approfondie du territoire, de son histoire et de ses activités actuelles pour déterminer les enjeux d'un aménagement sur ce domaine. Une fois le diagnostic réalisé j'ai établi ma proposition d'aménagement du domaine.

Partie I : Diagnostic et enjeux

I- Le domaine de la Tourette : Un territoire soumis à de nombreuses contraintes, qui s'inscrit aujourd'hui dans un contexte d'urbanisation et de développement touristique.

A-Localisation du domaine de la Tourette

1- Le département du Rhône au cœur de la Région Rhône Alpes



La région Rhône-Alpes regroupe huit départements dont le Rhône. Avec les agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, la région Rhône-Alpes est la plus compétitive de France après l'île de France. Elle regroupe plus de six millions d'habitants sur 43 698 km², soit une densité moyenne de 138 hab/km² qui est en croissance constante. L'attractivité variable des territoires au sein de cette région conduit à une forte disparité dans la répartition de la population.

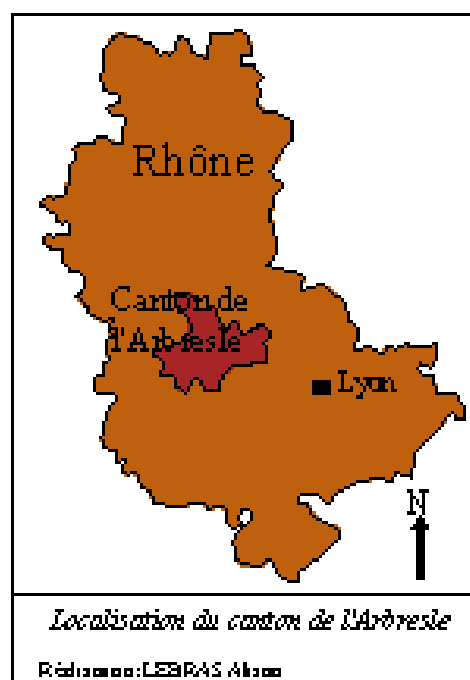
Le département du Rhône participe fortement au dynamisme de la région grâce à la présence de la métropole lyonnaise. Sur le territoire départemental, les trois quarts de la population habite dans la communauté urbaine de Lyon. Le département est un lieu fortement touristique du à l'attrait de Lyon et son

patrimoine, de ses vins (beaujolais, côtes du Rhône...) et de ses paysages de moyenne montagne.

2- Eveux au sein de la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle (CCPA)

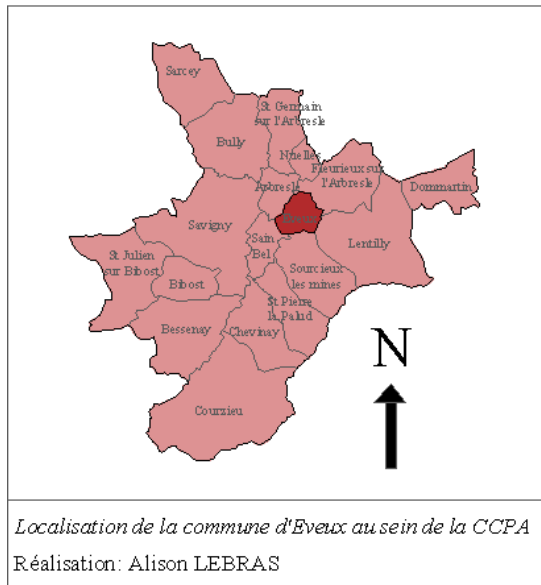
La communauté de commune du pays de l'Arbresle (CCPA) créée en 1995, se situe dans l'Ouest lyonnais et réunie 18 communes. La population de son territoire est de 32325 habitants sur une superficie de 184 km². Le pays de l'Arbresle est un pays de diversité économique, de richesse naturelle et de patrimoine historique.

Ainsi, le territoire présente un tissu économique dense et diversifié ce qui contribue à l'attractivité du territoire. Le territoire bénéficie d'un environnement attrayant et d'une situation géographique privilégiée aux portes de la métropole lyonnaise. Le Pays de l'Arbresle fait l'objet d'une attractivité grandissante, accentuée par la pression foncière présente sur l'ensemble de l'agglomération. Il est riche d'un passé économique lié notamment aux activités du tissage et de la mine. C'est un territoire dynamique accueillant environ 1400 entreprises (petites et moyennes entreprises dans divers



domaines, forte concentration d'entreprises liée au secteur médical, activité significative dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, des services et de l'agriculture). Le ratio emplois/actifs est d'environ 50%. On observe ainsi d'importants déplacements quotidiens domicile/travail vers l'agglomération lyonnaise malgré le dynamisme de la communauté (77 % des actifs utilisent la voiture comme mode de déplacement domicile / travail).

De plus, le pays de l'Arbresle présente une richesse environnementale et patrimoniale importante, grâce à ses nombreux coteaux, ses fonds de vallée, ses plateaux et ses prairies. Aux côtés de cet environnement préservé, on trouve des zones urbanisées (habitat dense dans les bourgs et hameaux, fermes isolées dans les campagnes, activités industrielles), des secteurs de vignobles et vergers et des marques du passé qui façonnent le paysage (chapelles, châteaux, croix de chemin, fermes traditionnelles...).



La commune d'Eveux sur laquelle se situe mon projet est distante de Lyon de 23km. Elle se déploie en une série de coteaux et de vallons et surplombe l'entrée de la vallée de la Brévenne. Le centre du village est caractérisé par son église du XV^{ème} siècle. Bien que certains hameaux aient conservé leurs architectures rurales, de nouveaux lotissements se sont récemment construits modifiant peu à peu l'image du village.

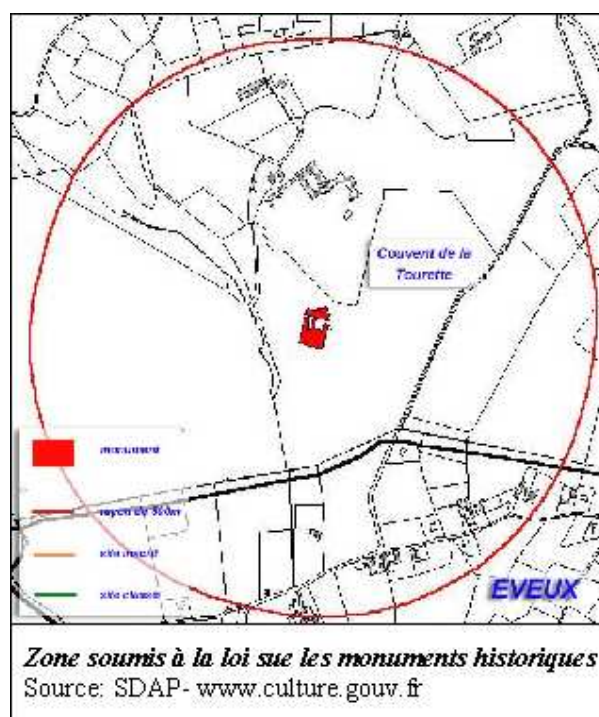
3- Le domaine de la Tourette sur la commune d'Eveux

Le domaine de la Tourette se situe sur la commune d'Eveux. Il s'étend sur 80 hectares recouvrant ainsi une part importante du domaine communal. La commune d'Eveux est marquée par la présence de l'œuvre de Le Corbusier : Le couvent Sainte Marie de la Tourette ; ce qui lui vaut une renommée internationale. Eveux doit en partie son dynamisme économique à la présence de cette architecture remarquable puisque les activités économiques sont très faibles sur le territoire communal (activité essentiellement agricole). Le domaine de la Tourette accueille chaque année plusieurs milliers de touristes.

4- Les documents d'urbanisme s'appliquant sur le domaine de la Tourette

Les législations sur le domaine sont multiples. Tout d'abord dans le cadre du POS, le domaine se situe en zone ND. L'espace boisé est classé et de manière générale le domaine est soumis à la réglementation stricte qui régie les domaines accueillant des monuments historiques. Les principales contraintes qui émanent de cette législation sont :

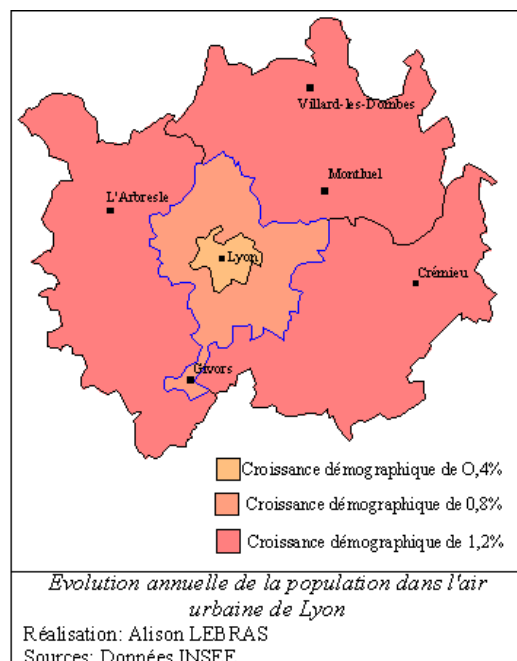
- Le défrichement est interdit sauf si il y a présence d'un danger (il faut alors une autorisation)
- L'interdiction de construire sur le site.



B- Le dynamisme de la Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle (CCPA)

1- La croissance démographique

Après une période d'exode rural dans les années 50, le territoire a vu sa population augmenter. Ainsi, dans les années 70 de nouvelles constructions le long des axes routiers principaux (dont Eveux en est un exemple caractéristique) ont émergé grâce à une bonne qualité de desserte routière et ferroviaire sur le territoire, la présence sur place de nombreuses activités et commerces, l'existence d'une forte vie associative, un environnement préservé et attractif... L'Ouest lyonnais connaît depuis une croissance importante de sa population et la densité moyenne au sein de la CCPA atteint aujourd'hui 176 hab/km². Le taux de croissance de ces dernières années s'élève à 1,2% ce qui provoque une vague d'urbanisation de la région à l'Ouest. La commune d'Eveux a connu entre 1999 et 2005 une croissance de 14,5% soit une moyenne de 2,42% par an. Depuis 1988, l'étalement urbain a conduit à l'atrophie de l'espace agricole à hauteur de 26%. Ainsi, au sein de l'espace dynamique de la CCPA, il est important de comprendre l'enjeu entre préservation de l'environnement et urbanisation.

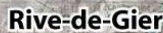


2- L'attrait touristique

Le territoire de la CCPA possède une activité touristique locale, nationale et internationale. Au niveau local, le territoire draine environ 5000 touristes par an (d'après les chiffres de l'OTSI de l'Arbresle). Ce tourisme s'exprime principalement en termes de randonnée mais aussi de musées (musée de la mine à St Pierre-la-Palud...), parcs de loisirs (parc des oiseaux de Courzieu...), et caveaux de dégustation. Le tourisme national et international émane de la métropole lyonnaise et de son fort attrait touristique mais aussi de la présence sur le territoire du Couvent de la Tourette qui attire chaque année plus de 10 000 architectes et curieux.

3- La préservation des espaces naturels dans le cadre du SCOT

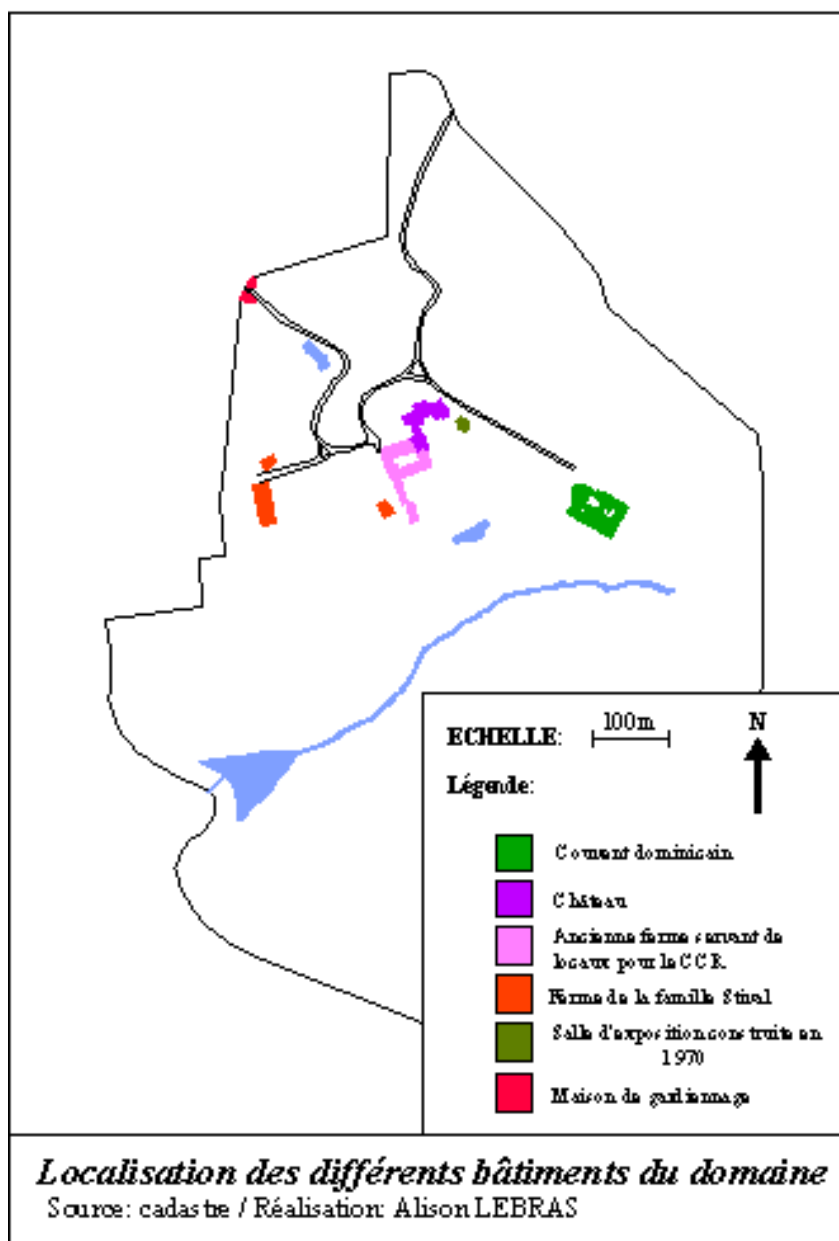
Dans le cadre du SCOT le domaine de la Tourette constitue un enjeu important. Comme nous l'avons vu, l'Ouest lyonnais subi depuis 1999 une très importante augmentation de la population. La CCPA a vu ainsi entre 1999 et 2005 une augmentation de sa population de 12% environ. Bien sur, cette croissance démographique ne s'est pas faite uniformément sur le territoire et les zones de l'ouest lyonnais (bénéficiant d'un meilleur accès à la métropole) dont fait parti Eveux ont eu un taux de croissance supérieur. Ainsi, à travers le SCOT, la CCPA et les deux pays avec lesquels elle a collaboré ont voulu mettre en évidence les zones naturelles à protéger pour conserver un espace aéré et éviter toute continuité urbaine entre les différentes communes. La carte ci-dessous extraite du SCOT montre que le domaine de la Tourette est un espace naturel de petite dimension. Sa situation au cœur d'une zone urbanisée permet d'offrir à la population des espaces verts et protège ainsi les grands espaces naturels environnants, plus propice à une utilisation de réserve de biodiversité par exemple.



Conclusion du premier chapitre

La croissance démographique importante du pays de l'arbresle et son urbanisation massive, implique une vigilance quant à la protection des espaces naturels. A travers le SCOT, la CCPA souhaite préserver l'aspect rural du territoire et éviter l'urbanisation continue des terres. L'espace vert de la Tourette a été préservé grâce à la classification au titre de monument historique du couvent. Ce parc pourrait ainsi constituer un cœur de verdure et un espace de détente pour les habitants du pays. De plus, la dynamique touristique impulsée par le couvent pourrait être optimisée par la création d'un espace paysagé harmonieux.

II- Le domaine de la Tourette : Un territoire riche de son histoire



A- L’empreinte bâti du domaine

1- Le château

a- Localisation de la demeure au sein du domaine

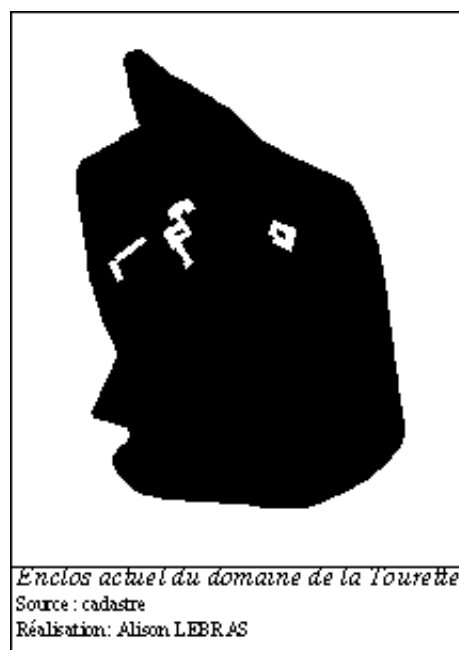
La demeure seigneuriale est située à l’écart du village, dans la partie Nord-Est de l’actuel domaine. Les bâtiments du château et de la ferme sont implantés sur une butte à mi pente de la colline d’Eveux, au cœur du domaine agricole. La position spatiale des bâtiments de la ferme et du château n’est pas pensée par rapport à l’horizon mais répond à une logique d’adaptation au relief. Les constructions ne s’ouvrent pas sur l’extérieur malgré la position privilégiée en haut de la colline d’Eveux. L’axe du château orienté Sud Ouest pointe l’espace boisé.

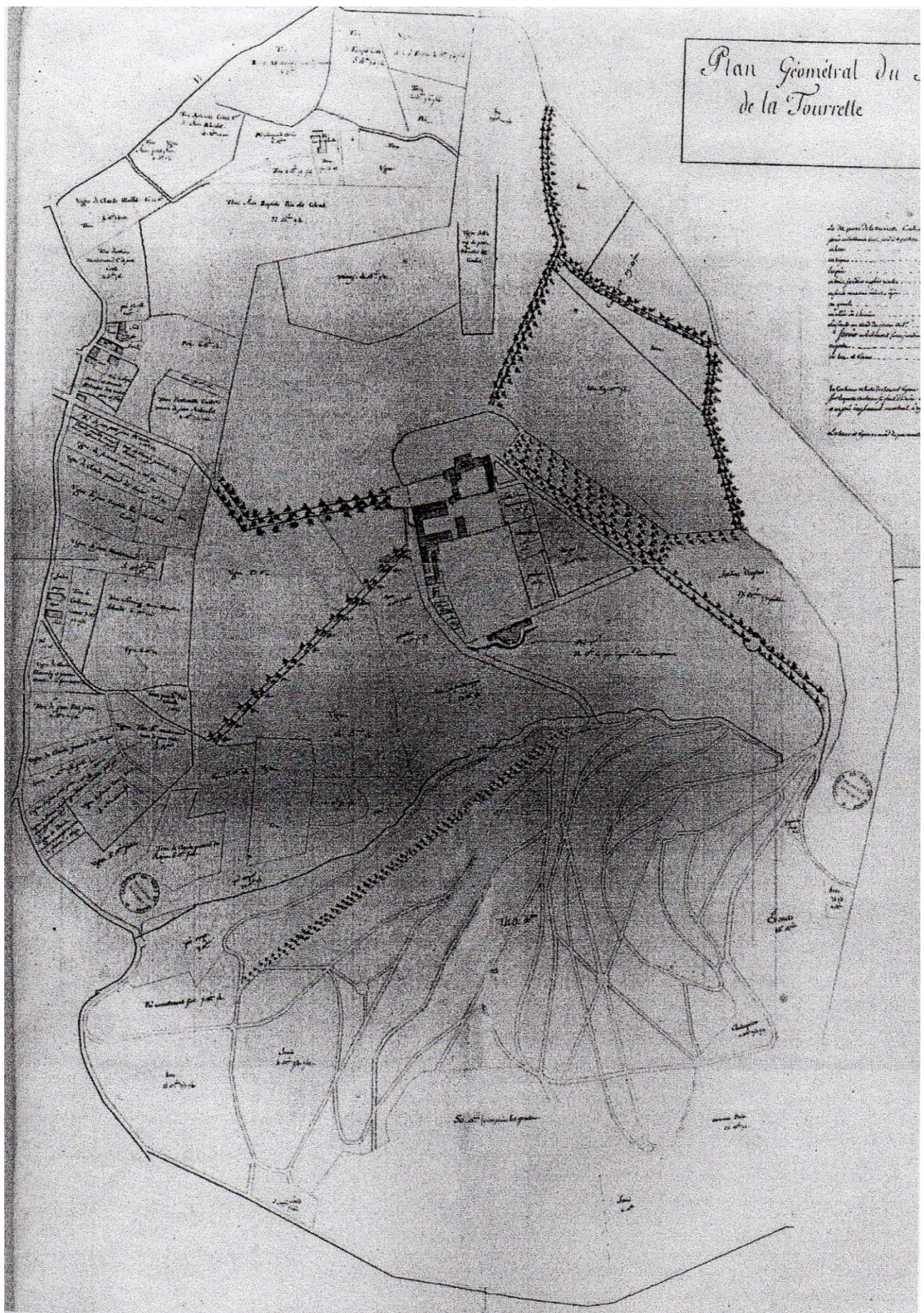
b- La succession des propriétaires du château et les empreintes laissées

Le château et ses dépendances tels que nous pouvons les observer actuellement sont le résultat de la succession de plusieurs propriétaires sur le domaine.

Aussi nombreuses soient elles, les archives et le temps qui m'est imparti pour mon projet ne m'ont pas permis de remonter jusqu'au premier propriétaire du domaine et de décrire la première construction de la Tourette (il semble cependant que la première construction du domaine était une maison forte).

Le premier propriétaire dont j'ai eu connaissance est le seigneur Alexandre de la Tourette. Conseiller du roi, il occupa la propriété jusqu'en 1652 date où le domaine fut vendu à Jean Michon un bourgeois lyonnais. En 1681, Jean Claret et Blaise Claret son frère, achète la maison forte de la Tourette. Le domaine est resté dans la famille Claret jusqu'en 1801. L'empreinte laissée par cette famille sur le site est remarquable. En effet, entre 1681 et 1801 le domaine s'est fortement agrandi et embelli. Ainsi, l'évolution sociale de Jean Claret a conduit à l'acquisition de la seigneurie de la Tourette sur le même domaine que la ferme. C'est essentiellement Jacques Annibal Claret, qui par achats et échanges de terres et de bois, a agrandi et organisé le domaine de la Tourette dans les limites que nous lui connaissons aujourd'hui : 80 ha clos de murs. Le mur de clôture qui mesure environ 7 km aurait été construit ou terminé vers 1774, si l'on en croit une date relevée sur une pierre scellée, à l'angle sud-ouest du clos. Marc Louis Antoine Claret un fils de Jean Claret était un botaniste effréné (études d'histoire naturelle et de botanique). En 1778, c'est dans le parc de la Tourette qu'il a organisé un parc botanique où l'on comptait plus de 3000 espèces, arbres et plantes et arbres étrangers. Le Jardin était notamment constitué comme le montre le « Plan géométral du parc de la Tourette », d'une salle de marronniers pour 1,25 bicherées (1 bicherée correspond à environs 1000 m²), des arbres étrangers pour 0,937 bicherée et un jardin d'hiver. Son herbier de plus de 1000 plantes est aujourd'hui au parc de la Tête d'Or (Lyon). En 1801, Jean-Jacques Claret a vendu la Tourette à Louis Bellet de Saint-Trivier. Les années 1870 ont vu une succession de quelques propriétaires. En 1883, le comte Henri de Chabanne rachète la propriété qu'il légua à sa fille la comtesse de Villers. Soucieuse de préserver le silence et la paix qui régnait sur ce domaine, la comtesse décida de vendre le domaine à une communauté religieuse. C'est ainsi en 1943 que le provincial des dominicains de Lyon pu acquérir le domaine.





Plan géométral du parc de la Tourette de 1778

Source : Archives départementales du Rhône

Retranscription du plan géométral de 1778				
Le dit parc de la Tourette contient:	624b	1/12	1/72	
Savoir en bâtiment, cour, jardin et parterre.....	28b	1/3	1/9	
En terre.....	199b	1/2	1/12	1/144
En vigne.....	72b	1/12	1/48	
En prés.....	92b	1/3		
En bois, jardin anglais et routes.....	164b	1/3	1/16	
En semis nouveau bois et sapins.....	37b	3/4	1/12	1/48
En genêts.....	17b			
En allées ou chemins.....	12b	1/3	1/24	
Les fons au nord du parc contiennent:	143b	1/4	1/44	
Savoir en bâtiments, cour, jardins.....	5b	1/6	1/144	
En près.....	160b	3/4	1/8	
En terres et vignes.....	121b	1/6	1/24	
Contenance actuelle du parc:	767b	1/3	1/48	

b : bichérée

2- La glacière

a- Son implantation au cœur de l'espace boisé

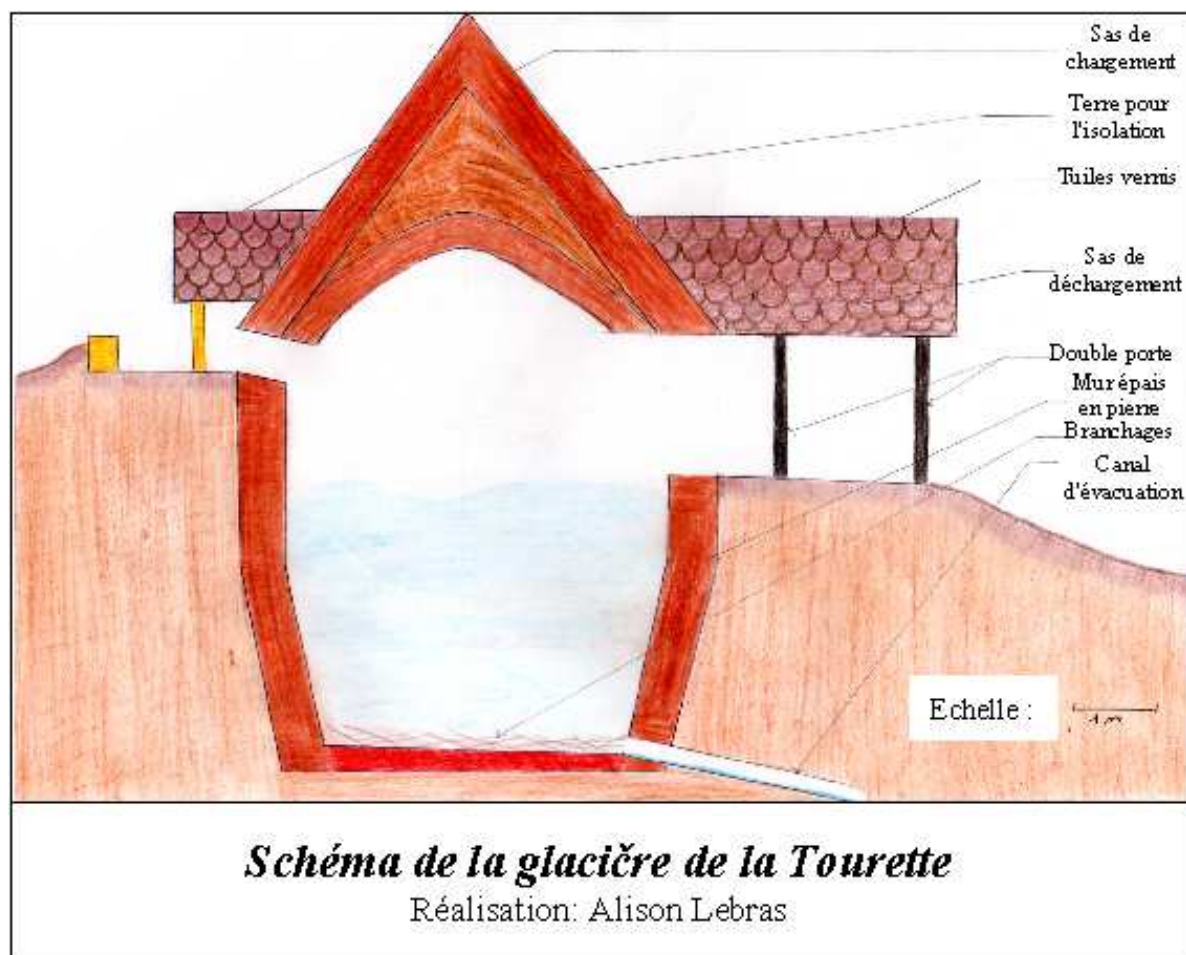
La glacière du domaine de la Tourette a été construite aux alentours de 1764 sous l'ordre du seigneur Claret. Elle servait à la conservation des aliments, la création de sorbet ou encore le rafraîchissement des boissons. A cette époque, il existait une forte législation sur la construction de glacière et leur approvisionnement en glace. La glacière se situe en bordure d'un chemin, en surplomb d'un ruisseau et dans un espace boisé. Dans un premier temps, son lieu d'implantation relativement éloigné par rapport au château peu paraître surprenant. En effet, la glacière se trouve à environ 250 m du château. Cependant, la glacière est dans le prolongement des pièces d'eau du château et au XVIII^{ème} la majorité des glacières étaient à cette époque, construites dans un espace boisé.

« On place ordinairement la glacière dans quelqu'endroit dérobé d'un jardin, dans un bois, dans un bosquet, ou dans un champ près de la maison »

Diderot et d'Alembert, Encyclopédie raisonnée des Sciences, des arts et des métiers, 1757

b- Description et fonctionnement de la glacière

- La glacière de la Tourette est construite en pierres maçonneries et tuiles vernies. Elle possède un toit conique, une double voûte (celle du toit et celle de la cuve) au cœur de laquelle se trouve une couche de terre, des murs épais et des portes volumineuses permettant ainsi une parfaite isolation thermique de la cuve. De plus, elle est caractérisée par une cuve ovoïde, un sol en brique qui facilitait l'évacuation des eaux, un sas de chargement et un sas de reprise à deux portes. Sa cuve possède une capacité de 53 m³.



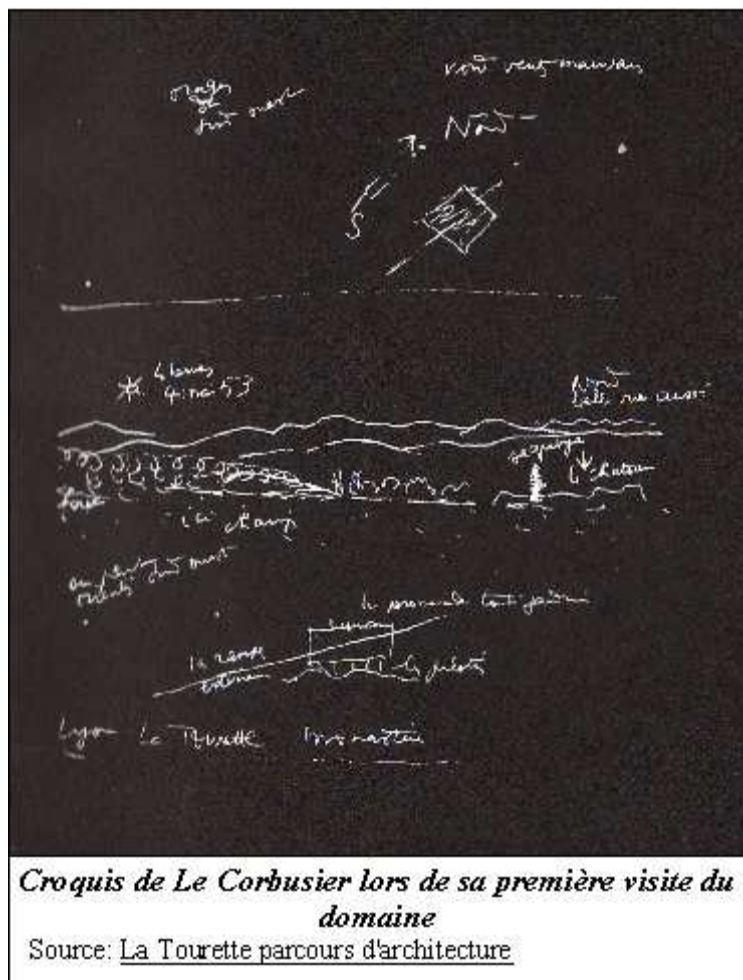
- Le remplissage de la glacière était une affaire délicate. La glacière devait être refroidie avant de déposer la glace. Pour ce, on aérail la glacière un des jours les plus froids de l'hiver et le sol était recouvert de paille afin d'assurer une meilleure isolation. Pour introduire la glace il fallait attendre un jour froid et sec, et le puits était ainsi rempli entre décembre et février. Avant son introduction, la glace était pillée au maillet afin qu'une fois la cuve rempli il n'y ait plus qu'un seul bloc de glace. La glace était récupérée dans les salles d'eau du château ou en cas de grand froid sur l'étang quelques mètres plus bas (en absence de glace on pouvait également introduire de la neige). Au Sud, un orifice grillagé permettait d'introduire la glace dans la cavité en ôtant les principales impuretés. Le transport entre les salles d'eau ou l'étang et la glacière se faisait par carrioles. Sur le côté nord, l'accès au puits était assuré par un petit couloir entrecoupé de deux portes pour un meilleur isolement. La glace fondue était évacuée par un petit canal. Dès les beaux jours, on récupérait la glace à l'aide de la grande échelle permettant de descendre dans les profondeurs de la cavité. Les morceaux de glace solidifiés en une masse compacte étaient cassés pour faciliter l'extraction qui se faisait à l'aide de paniers en osier.

3- le couvent

a- Les raisons de son implantation sur la commune d'Eveux

Le projet de construction d'un couvent d'étude s'enracine dans l'histoire de France de la fin du XIX^{ème} siècle. Suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les religieux ont dû s'expatrier. Les dominicains (frères occupant actuellement le couvent de la Tourette) quittèrent Poitiers pour les Etats-Unis, puis la Hollande. C'est seulement après la guerre de 14-18, qu'ils cherchèrent à revenir en France. C'est près de Chambéry dans un ancien séminaire diocésain qu'ils s'implantèrent. A partir de 1933, l'éloignement du centre urbain de Lyon et de ses avantages de ville universitaire se fit ressentir. En prévision du transfert du couvent d'études, les supérieurs des Dominicains avaient acheté le domaine de la Tourette en 1943. Le domaine étant encore distant de 23 km de Lyon, les Dominicains ont recherché un lieu plus proche mais les recherches entreprises furent vaines. Le couvent a donc été implanté à Eveux.

b- Le projet et le choix de l'architecte



chaque frère était ainsi spécialisé dans un domaine précis. Les couvents devaient offrir aux religieux des lieux de prière, de travail et de rencontre nécessaires à leur vie individuelle et communautaire.

On demandait à l'architecte du couvent dominicain de Lyon, un couvent de cent cellules, avec une église adaptée à la prière chorale, des salles de cours et une bibliothèque pour la formation intellectuelle, un grand réfectoire, une salle de chapitre et diverses salles communes répondant aux besoins des divers groupes, et enfin des parloirs.

Pour répondre à cette demande, le premier architecte pressenti était Novarina. Une suite de circonstances (Vatican II) changea les données du problème. Le père Pierre Belaud eu alors l'idée de faire appel à Le Corbusier sous recommandation du père Couturier qui déclarait :

« Si Vous voulez une œuvre belle et forte qui exprime votre admiration et celle de l'ordre pour l'art d'aujourd'hui et dise votre confiance en lui, demandez à Le Corbusier, vous ne serez pas déçus... »

Le choix de Le Corbusier a surpris car il était perçu par beaucoup comme un avant-gardiste dangereux préoccupé de se rendre célèbre. Cependant, il était avant tout un homme de l'art aux talents variés. C'était un homme inventif à l'extrême, à l'opposé de l'esprit de système qu'on lui prêtait. Ainsi, lors de ses funérailles en 1965 Malraux déclara :

« *Aucun architecte n'a signifié avec une telle force la révolution de l'architecture parce qu'aucun n'a été si longuement et patiemment insulté* »

Les couvents d'études des dominicains ressemblaient ordinairement aux constructions des anciens ordres monastiques et canoniaux. Les bâtiments et églises dominicains étaient pauvres.

« Pour nous la pauvreté des bâtiments doit être très stricte, sans aucun luxe ni superflu et par conséquent cela implique que les nécessités vitales soient respectés : le silence, la température suffisante pour le travail intellectuel continu, les parcours des allées et venues réduits au maximum » Père Couturier

Les églises ont dû s'agrandir pour répondre au besoin de création de « Halles à prêcher ». Autour du cloître, on trouvait de grands volumes : l'église était en vis-à-vis avec le réfectoire, sur un côté on trouvait le chapitre et sur l'autre, deux ou trois grandes salles. À l'étage, on trouvait les cellules, la bibliothèque, et des salles communes. Les couvents d'études devaient être autonomes, et

c- L'œuvre de Le Corbusier

Quand Le Corbusier entreprend la réalisation du couvent de la Tourette, il a derrière lui quarante années de travail. La réalisation des plans du couvent a commencé en 1953 alors que l'édifice a été achevé en 1960. Le projet du couvent répond à un désir profond de l'artiste puisqu'il déclarait avant sa réalisation :

« Comment construire une église pour des hommes que je n'ai pas à loger ? Un jour on me demandera de construire une église pour une unité d'habitation, ça aura un sens pour moi. Vous, vous allez directement à Dieu, pas moi. Par contre vous me demandez de construire un couvent, c'est-à-dire de loger une centaine de religieux et de leur procurer le silence. Dans leur silence ils mettent l'étude, je leur fais une bibliothèque et des salles de cours. Dans leur silence ils mettent la prière : je leur fais une église et cette église pour moi a un sens... »



Vue aérienne de l'Abbaye du Thoronet

Source: www.resaloc-loisirs.fr

Le père Couturier a initié l'architecte aux coutumes des Dominicains et lui présenta le cahier des charges. Le Corbusier s'inspira des plans traditionnels de l'abbaye de Thoronet en limitant cependant ses contraintes. Il remplace ainsi le cloître par une croisée de conduits. Le Corbusier poursuit son travail par une reconnaissance du lieu.

« Je suis venu sur les lieux. J'ai pris mon carnet de dessin comme d'habitude. J'ai dessiné la route, les horizons, j'ai mis l'orientation du soleil, j'ai reniflé la topographie » Le Corbusier

Il choisit ainsi l'emplacement du couvent. Les principes de l'élaboration du couvent sont les suivants :

- o « On bâtit avec le soleil, puis le paysage, enfin le matériau »
- o Une ossature en béton armé supprime les murs et rend les façades libres (porte-à-faux, plans inclinés, canons de lumière...)
- o Les pilotis permettent de détacher le volume construit du sol ainsi libéré
- o Le toit terrasse offre un espace à la verdure et aux loisirs.
- o Le modulator permet de revenir à des proportions où l'homme se retrouve.

Le plan adopté par Le Corbusier est celui d'un monastère traditionnel : quatre bâtiments disposés en rectangle. L'église occupe le côté Nord et est légèrement séparée des ailes Est et Ouest. Les ailes Est, Ouest et Sud sont habitées. Pour les trois façades extérieures en dehors des loggias, Le Corbusier a opté

pour un système appelé « pans de verre ondulatoire » que l'on doit à Xenakis. Ce système permet de laisser entrer la lumière sans éblouir et de voir le paysage du sol au plafond.

4- Le sarcophage paléo-chrétien du domaine

a-Description



Sarcophage paléo-chrétien dans l'ancienne orangerie du château
Réalisation: Alison LEBRAS

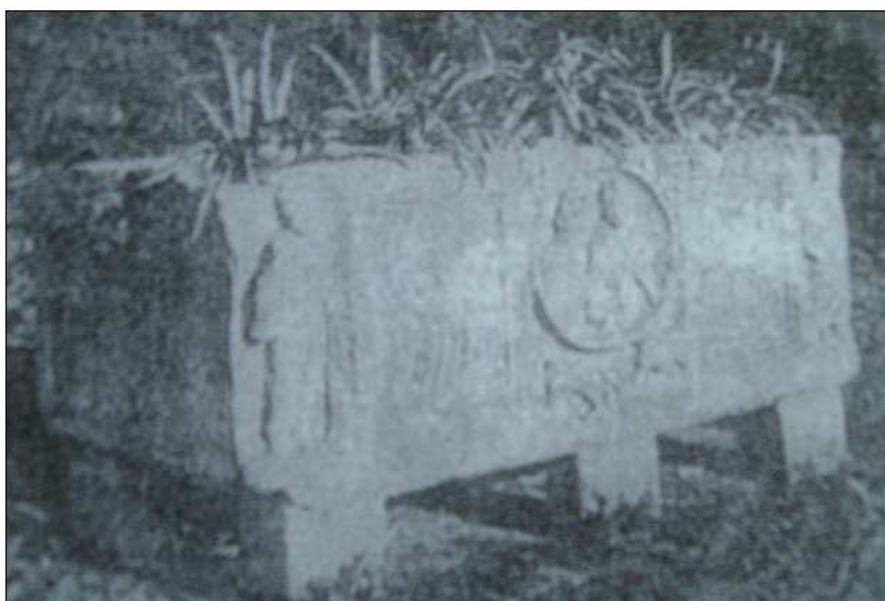
A l'intérieur du château de la Tourette, on trouve un sarcophage sculpté au 6^{ème} siècle à Arles. Cet élément en marbre mesure 2,50m de long et 1m de large et de haut. C'est un sarcophage chrétien biplace et le couple destiné à y reposer est dessiné dans un médaillon. De part et d'autre on note aux angles, les figures présumées de Saint Pierre et Saint Paul et sous le médaillon deux cerfs s'abreuvent de l'eau d'un ruisseau.

b- Les raisons de sa présence au château

La ville d'Arles a fait don de trois sarcophages remarquables (dont celui d'Eveux) à l'archevêque de Lyon Alphonse du Plessis de Richelieu en 1640. Ces sarcophages servirent pour orner la propriété de Roy qu'il venait d'acquérir à titre personnel à Fontaine-sur-Saône. Après la mort de l'archevêque les sarcophages eurent des destins bien différents :

- l'un à été acquis par le musée du Louvre en 1864

- Un autre a été donné au couvent de la visitation de Sainte Marie aux Chaînes à Lyon où il servait de réservoir avant d'être récupéré par le soin du préfet de Lyon et placé dans le nouveau musée de Lyon. En 1976, il a été déplacé au musée de la civilisation gallo-romaine.



Carte postale du début du XXe siècle montrant l'utilisation du sarcophage paléo-chrétien en pot de fleurs

Source: Thèse de Natalie LAKOMY

Le sarcophage de la Tourette a été transféré de Fontaine-sur-Saône entre 1786 et 1808. Une carte postale du début des années 1900 montre qu'il était utilisé comme bac à fleurs. Lorsque les dominicains sont devenus propriétaires du domaine le sarcophage est devenu un hôtel de prière. Aujourd'hui, le sarcophage se situe dans l'ancienne orangerie du château qui est aujourd'hui une chapelle. Depuis 1966 cet objet est classé au titre de Monument Historique.

B- Le parc et le jardin du domaine et ses évolutions

1- Le jardin jusqu'au XVII

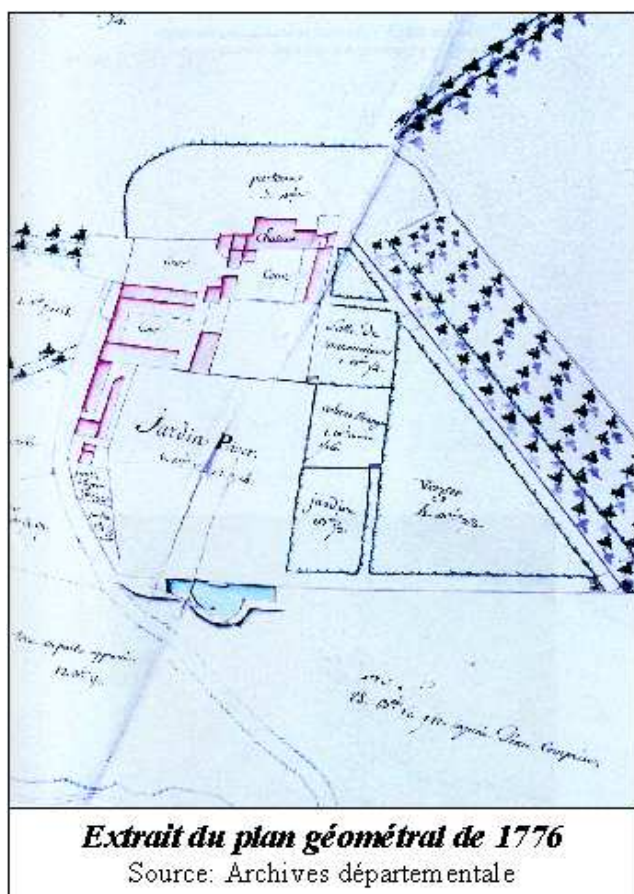
Sous l'ancien régime, il était indispensable d'avoir un jardin au côté d'une habitation d'envergure. Ainsi, le seigneur Alexandre de la Tourette détenait un jardin autour de sa maison forte. A l'époque médiévale les jardins sont :

« Dans les châteaux et les demeures seigneuriales du XIV^{ème} et XV^{ème} siècle français, le jardin n'est guère qu'une cour étroite, séparée de la campagne par un mur au dessus duquel passe le regard. Cette cour est le plus souvent un préau, c'est à dire une étendue herbue autour de laquelle ont été planté des herbes odorantes (souvent médicinales) qui assainissent l'air. »

Extrait de l'article Jardin de l'encyclopédie Universalis Ed 1998

A partir du XVI siècle l'influence italienne imprègne de nombreux jardins en bordure de ville et dans certaines demeures de campagne privilégiées. Dans le cadre de la maison fortifiée de la Tourette, le jardin doit encore être quelques choses de très sommaire, et donc peut être pas très éloigné du préau médiéval. Si le bâti a déjà fait l'objet d'agrandissement entre le XVI et le milieu du XVII peut être est ce également le cas du jardin (mes recherches ne permettent pas d'en juger). La maison forte semble ainsi exister d'abord comme un lieu fonctionnel avec pour unique espace distingué le salon et sans espace extérieur d'agrément.

Le domaine de la Tourette à toujours été fortement agricole et la frontière entre les espaces de culture céréalière, de potager et d'agrément, à toujours été très nette. A la fin du XVIIème siècle, le jardin était clôturé, découpé en chambre et suivait les règles d'alignement. Il respectait également les règles du bâtiment et constituait un prolongement de l'habitation. Le premier jardin du domaine avait pour superficie 2 hectares et devait probablement contenir un potager.



b- Du parc au jardin : L'évolution du paysage sous la propriété de la famille Claret

Par la suite l'aménagement du château a nécessité un embellissement du jardin dans une zone mise à l'honneur où la nature était maîtrisée. Le jardin clos contenait alors deux secteurs distincts. Sur la partie nord, on note un espace circonscrit dans un demi-cercle, marqué aujourd'hui encore à l'est par une muraille et au nord par les arbres qui surplombent la pente du pré. La partie sud est délimitée par un triangle dont l'angle droit se trouve à l'ouest du grand bassin. L'hypoténuse est marquée par la grande allée qui rejoint aujourd'hui le couvent (allée cavalière). Ce jardin possédait de multiples accès (portail central et un double escalier au sud, portail sur les dépendances à l'ouest, portail le long de la chapelle au nord, et l'entrée d'honneur qui se fait par un passage couvert qui dessert la cour d'honneur depuis la cour de service.

Comme nous l'avons vu précédemment, le domaine de la Tourette est resté la propriété de la famille Claret de 1681 à 1801. Un des membres de cette famille est particulièrement intéressant pour l'histoire du parc : Marc Antoine Claret de Fleurieux (1729-1793). Le parc de la Tourette tel qu'il était en 1778 est connu grâce à un plan géométral. Sur ce plan on observe des parterres réguliers et des salles de verdure près de la maison ainsi qu'une imposante allée de cèdres. Il est probable que Marc Antoine Claret ait utilisé ce lieu comme terrain d'expérimentation botanique. Sur le plan, un espace est destiné au jardin anglais (environs 2 hectares), une pépinière, une châtaigneraie, un terrain réservé à la culture des genêts, un bois et des semis y sont également indiqués. D'après les estimations le parc accueillait alors plus de 3000 espèces dont 300 espèces étrangères, le reste de la propriété était loué comme terres agricoles. Le créateur du parc est resté assez conventionnel, il conserve des espaces réguliers près de la demeure afin de la mettre en valeur. En revanche, il devient plus moderne en traçant des allées irrégulières et en intégrant un jardin anglais avec une petite grotte arrangée pour le repos et la contemplation romantique du paysage. Cette grotte dominait une pièce d'eau et présentait un belvédère qui permettait d'admirer l'horizon. Le lieu met l'homme dans une situation de paix intérieure il peut s'extasier sur la beauté de l'horizon, voir le monde depuis un endroit protégé. Ainsi, dans sa biographie le comte de Chabanne note :



Grotte de l'ancien jardin anglais

Réalisation: Alison LEBRAS

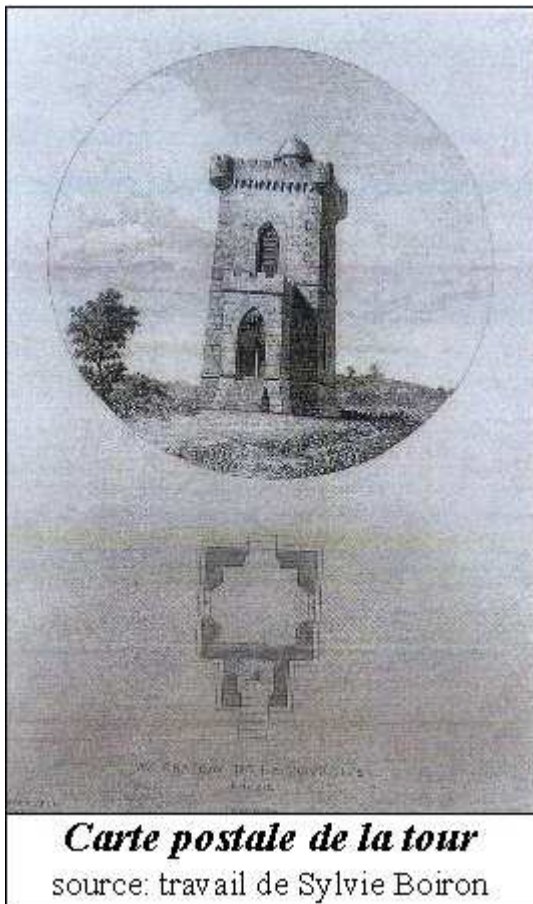
« *La famille Claret de Fleurieux en avait embelli et orné les jardins dans le goût du XVIII, avec des statues de personnages mythologiques* »

Ces statues en marbres ont été détruites durant la révolution française. Marc Louis Antoine Claret au XVIIIème siècle s'approprie ainsi tout le paysage. L'enclos s'agrandi, offrant ainsi un parc de 80 hectares où jardin, potager, domaine agricole et horizon participent au divertissement. Les parterres réguliers du potager et salles de verdure ne sont pas modifiés mais sont intégrés dans le nouveau parc. Sur le plan de 1778 les terres, les vignes, les prés et bois du domaine sont clos donc intégré à la notion de parc. Le mur est alors une mise en scène du travail de la terre.

c- L'enrichissement du parc au XIXème

Au XIX, le parc a été enrichi de fabriques par M de Saint-Trivier, qui a fait construire un temple dorique dédiés à l'amour, un pavillon de chasse en 1842, une tour... Ces fabriques ont fortement participées à l'aspect pittoresque du parc puisque à travers elle s'exprime la quête d'un ailleurs tissé d'exotisme, d'imaginaire et de rêve. A cette époque, le premier jardin formel n'est plus qu'un élément au même titre qu'une fabrique. Avec l'insertion de fabriques dans le parc, on rentre dans l'ère du

préromantisme et romantisme. La philosophie de l'époque voulait laisser l'homme accéder à la conscience qu'il a du monde. Ainsi, chaque fabrique du jardin met l'homme en relation avec le monde : la glacière lie l'homme à l'eau, la grotte lie l'homme à la terre, le temple de l'amour lie l'homme à la vertu et la tour lie l'homme au ciel. Située au sommet de la colline la tour invitait à monter au dessus de la cime des arbres afin d'admirer les activités champêtres et le panorama. Une ballade dans le parc permettait ainsi à l'homme de mettre en relation tous ces éléments. Ce parc permettait une grande fantaisie dans le mélange des styles. L'évolution du parc entre l'époque médiévale et le XIX marque le passage du jardin fonctionnel au jardin d'agrément.



Conclusion du deuxième chapitre

Le domaine de la Tourette s'enracine dans un contexte historique important. L'histoire du lieu explique l'évolution du domaine et ses multiples transformations. Ainsi, l'état actuel du lieu découle de son histoire. Un projet de réaménagement du parc de la Tourette doit considérer cette dimension historique et la proposition doit faire échos à cette riche histoire afin de conserver le passé et la mémoire du lieu. Le parc de la Tourette doit être repensé pour recréer une neutralité.

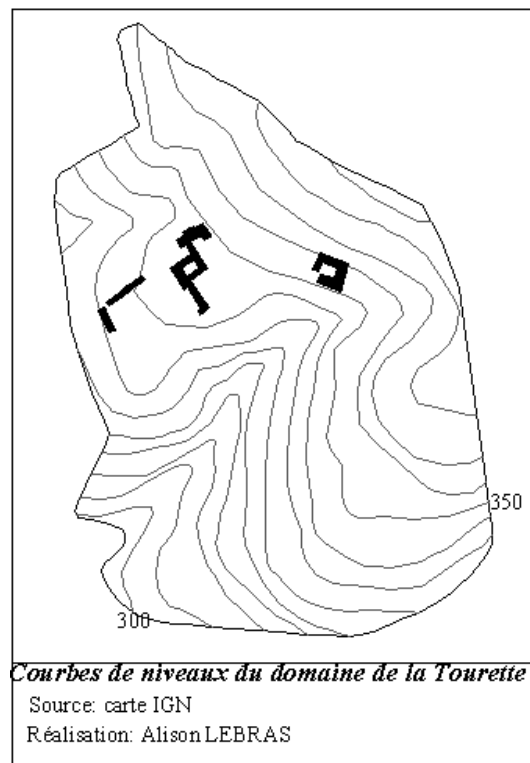
III- Le domaine de la Tourette aujourd'hui

A- L'espace

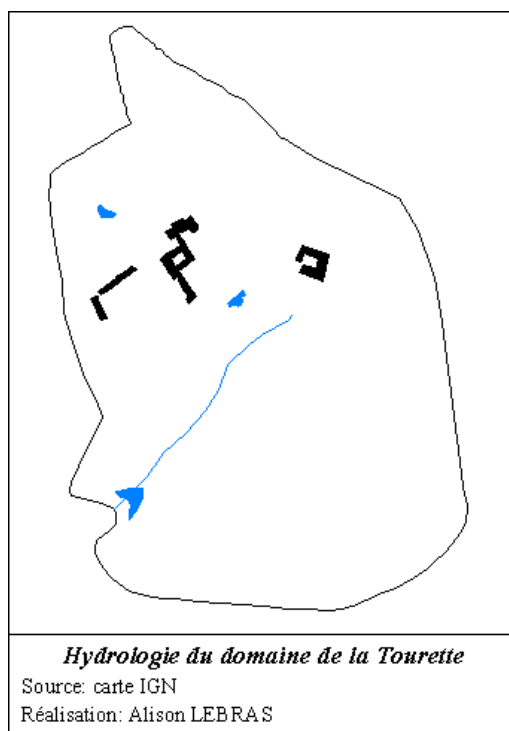
1- Le relief

Le domaine de la Tourette se situe sur le haut de la colline d'Eveux. Du haut du parc, on domine l'ensemble de la vallée et on peut observer jusqu'à 30 km à l'horizon (vue sur le plateau de Savigny). Le parc est donc un lieu d'observation privilégié du paysage et du relief.

Le Corbusier a choisi d'implanter le couvent en haut du domaine pour qu'il se fonde avec l'horizon. Son œuvre domine ainsi l'encaissement Ouest-Est.



2- La géologie et l'hydrologie



Le territoire est parcouru par des petites sources et petits ruisseaux ce qui rend les prés de la région très humides. Le ruisseau qui parcourt le domaine marque la frontière entre le milieu sombre du bois et le milieu lumineux de la colline à vignes et prairies.

Le sol éveusien correspond à une coulée de lave acide. Ainsi, la végétation spontanément observée est acidophile voir neutrophile. Le type de roche observé est le gneiss mylonitique.

B- Le fonctionnement du domaine

1- L'usage actuel du château et de la ferme

a- Le château



Photo de la façade sud du château de la tourette

Réalisation: Alison LEBRAS

Les locaux du château ont longtemps été la propriété des frères dominicains. Cependant, ces dernières années le nombre de frères vivants sur le domaine a fortement diminué. De plus, le lieu de vie quotidien des frères étant le couvent, le château a été peu à peu délaissé. Face aux délabrements des locaux, les frères dominicains ont décidé de vendre la demeure. Les bâtiments sont actuellement en rénovation par les nouveaux propriétaires qui transforme la demeure en appartements privés.

b- La ferme

Les locaux de la ferme quant à eux appartiennent toujours aux dominicains. Une partie est occupée par le centre culturel de rencontre. L'autre partie, est actuellement occupée par les frères car le couvent est en restauration. Les locaux serviront probablement par la suite de salle d'exposition, de conférences... pour le centre culturel. Une chapelle s'inscrit également dans ces locaux (on y trouve le sarcophage paléochrétien).



Vue de la ferme de la cour intérieur

Réalisation: Alison LEBRAS

2- Le couvent de la Tourette

Le rôle premier du couvent reste de loger la communauté dominicaine. Cependant, la notoriété du bâtiment a drainé de nombreux visiteurs. Ainsi depuis 1975, le couvent accueille chaque année un peu plus de visiteurs. Le couvent ouvre ainsi ses portes le temps d'une visite ou d'un court séjour. Les visiteurs sont alors de véritables habitants du couvent et suivent le rythme de vie des frères, dorment dans les cellules.... De plus, les frères organisent parfois des sessions ouvertes à tous sur des thèmes divers.



Visite guidée du couvent de la Tourette
Réalisation: Alison LEBRAS

3- Le centre culturel de rencontre

Initialement l'ensemble de la vie culturelle du domaine était gérée par le centre Thomas MORE. Depuis 2000, un centre culturel régional s'est implanté à la Tourette. Ses activités sont diverses et variées :

- organisation des visites guidées du couvent (2 à 3 fois par jours)
- accueil des groupes de visiteurs
- organisation de spectacles (danses, théâtre, expositions multiples...)
- organisation de conférences et de sessions



Prospectus d'un spectacle de danse organisé sur le domaine par le CCR



Installation Diracema Barbosa sur le thème démesurer en décembre 2007

SEJOURNER.....



L'Hôtel de la Couvent Le Corbusier est de 45 lits.
L'Hôtel de la famille est de 36 lits.

Ces deux lieux sont situés dans l'enceinte de la propriété des frères dominicains, ce qui implique le respect des règles de vie en communauté : silence, repas à heures fixes.

Tarifs : Anselme : 25 € pers pour la 1ère nuitée.
Couvent Le Corbusier : 50 € pers pour la 1ère nuitée.
Taxe de séjour Le Corbusier : 100 € pour tout le groupe.
Une nuitée comprend le petit déjeuner, le dîner, la visite le matin, le soir.

TRAVAILLER.....



Les groupes peuvent être accueillis dans le cadre de séjours d'étude, de workshops, de séminaires de travail en pension complète ou simple journée.

Trois salles de travail sont disponibles.
La salle "Colo" capacité: 80 personnes, chaises à tablettes, branchement audio vidéo.
La salle "Forum" capacité: 60 personnes, chaises, tables, branchement vidéo.
La salle de réunion capacité: 20 personnes, connexion internet, grande table de travail.

Ces salles peuvent être équipées en matériel vidéo et informatique sur demande.

Tarifs : Location de salle: 100€ le 1er jour, puis réductions sur les jours suivants.
Location de matériel: 50€/heure vidéo.
Journée d'étude (visite, pèlerinage, 20€/pers + location de la salle, repas, caravénisation): 5 € personne.

ACCUEILLIR.....



Pour vos colloques, séminaires, réunions professionnelles, meeting, vous pouvez faire appel à nos services.

Nous vous proposons différentes formules pour de belles journées dans un cadre exceptionnel.

Deux chefs cuisiniers sont à votre disposition pour préparer des déjeuners amicaux, des formules "branch", cocktails d'apéritifs, apéritifs...

La propriété et celle du domaine de la Chapelle font nos cuisines en vin d'appellation "coteaux du lyonnais".

N'hésitez pas à formuler vos demandes et l'accueil qui établira un devis selon vos souhaits.

DECOUVRIR.....



Durant votre séjour, vous avez la possibilité de participer à des visites commentées par les guides professionnels du site Le Corbusier.

Selon les périodes, la fréquence de ces visites peut varier. Cependant, vous pouvez réserver un créneau horaire pour votre groupe.

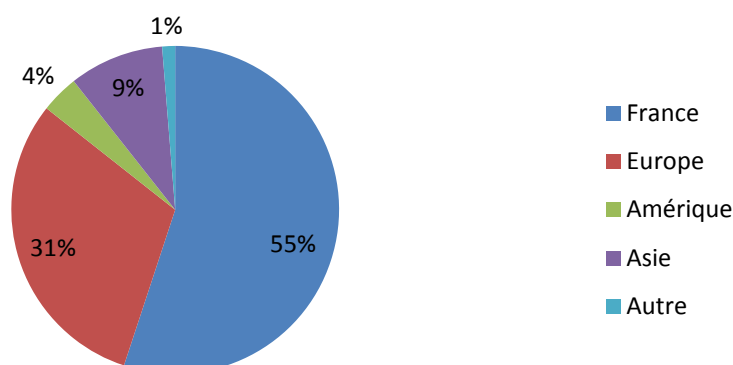
Le centre culturel de rencontre propose également diverses activités culturelles : expositions, installations plastiques, spectacles, concerts...

Tarifs : Visite jusqu'à 25 personnes: 40€/pers.
Forfait guide supplémentaire à partir de 25 personnes: 100€.

Prospectus de présentation des activités du centre culturel de rencontre

Chaque année, le centre culturel reçoit près de 10 000 visiteurs par an (9650 en 2004). La majorité du public est constituée d'élèves architectes ou d'architectes de nationalités différentes. Cependant, depuis l'an 2000, les visites individuelles ont augmenté de 4% et le public s'est diversifié grâce au CCR qui organise des activités présentant un attrait autre qu'architectural sur le domaine.

Provenance des visiteurs individuels en 2007

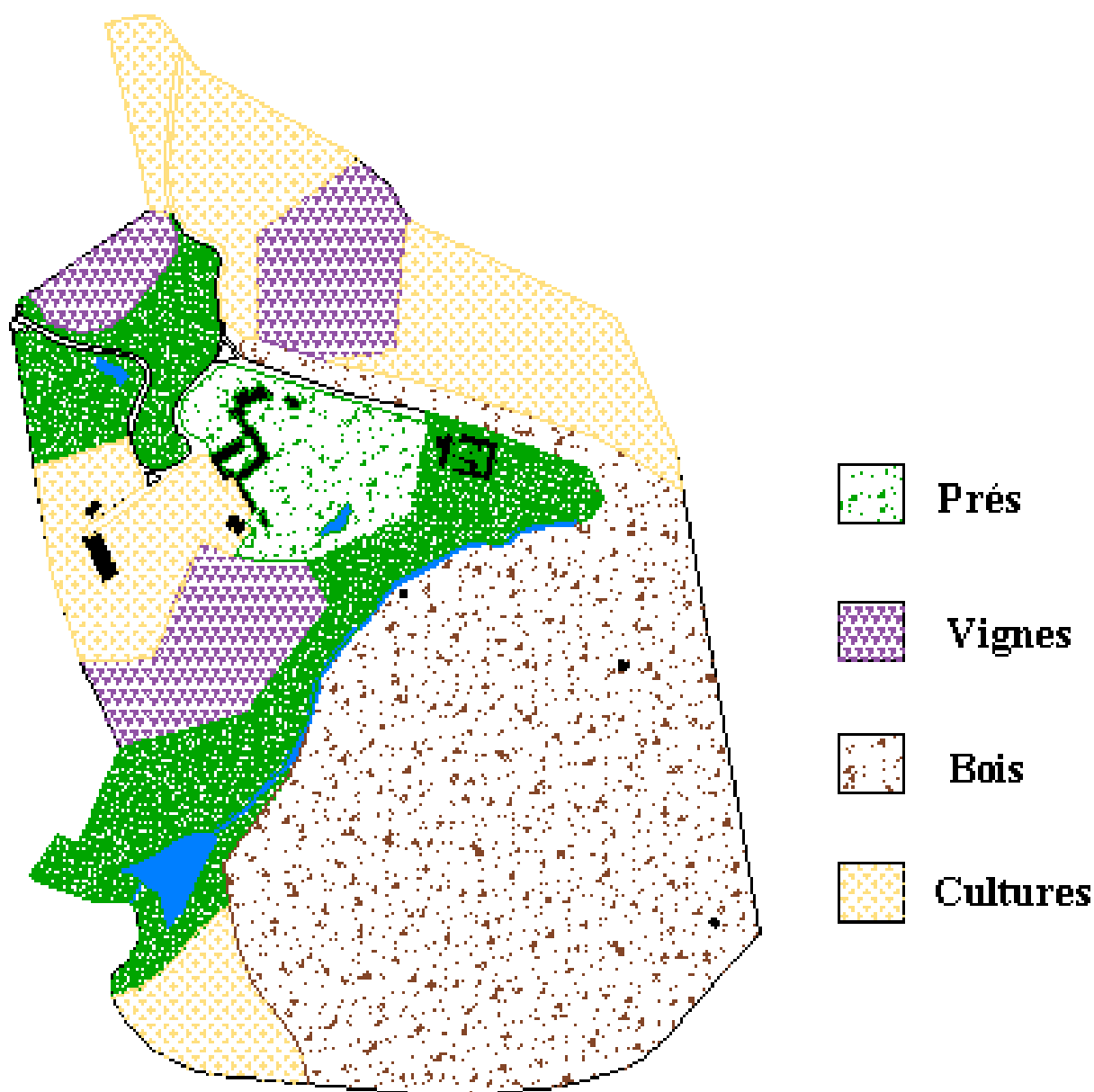


Source : Chiffre du CCR

Réalisation : Alison LEBRAS

4- La localisation des terres d'exploitation agricole

Une partie des terres du domaine est louée à la famille Stival depuis 1975. Cette famille possède des vignes et des cultures céréalières. De même, les frères dominicains ont des terres qu'ils réservent à l'exploitation.



Nature des terres d'exploitation agricole

Réalisation: Alison LEBRAS

C- L'état de conservation du domaine

1- Le bâti

a- Le déclin de l'architecture à la fin du 20ème siècle

Après le départ de la dernière famille châtelaine de Chabannes, le domaine s'est véritablement transformé. Non seulement, les activités au cœur du domaine se sont nettement modifiées mais le visage du bâti s'est peu à peu modifié. L'attrait du domaine est devenu l'œuvre architecturale de Le Corbusier et le château s'est vu délaissé. Seul le couvent était considéré, oubliant ainsi le château et l'espace paysagé environnant (délabrement progressif des bassins, du jardin, des vestiges du jardin anglais...). De plus, le manque de moyen lors de la construction du couvent à abouti à un bâtiment dont l'entretien est délicat et sur lequel le temps a rapidement laissé des marques...

b- Les rénovations effectuées et en cours



Travaux de rénovation des loggias sur la face sud du couvent

Réalisation: Alison LEBRAS

Depuis la dernière décennie de nombreux travaux de rénovation ont été entrepris. Tout d'abord, l'implantation du CCR en 2002 dans une partie des locaux de l'ancienne ferme ainsi que la vente du château et sa transformation en appartement, ont impliqué une réhabilitation. De plus, en 2003 la glacière a été restaurée sous l'initiative d'une association locale et depuis 2006 les travaux de restauration du couvent ont commencé.



Restauration de la glacière

Réalisation: Alison LEBRAS

2- Le réseau viaire et le stationnement

a- Stationner sur le domaine

Le stationnement au sein du domaine se divise en deux parties. Tout d'abord une partie du stationnement (25 places) se fait le long de l'allée cavalière qui mène au domaine. Le stationnement s'effectue entre une allée d'arbres. La deuxième partie du stationnement s'effectue devant l'accueil du CCR. La capacité de ce parking est de 20 véhicules. Comme la photographie le montre le sol est recouvert de terre battue. Il n'existe pas vraiment d'emplacement pour le stationnement des autocars. Ceux-ci se garent le long d'une voie.



Stationnement devant l'accueil du centre culturel de rencontre
Réalisation: Alison LEBRAS



Stationnement le long de l'allée cavalière
Réalisation: Alison LEBRAS



Stationnement des autocars

Réalisation: Alison LEBRAS

b- Le réseau routier

La circulation motorisée au cœur du domaine se limite à une seule route au nord du domaine. On note ainsi que l'espace réservé aux véhicules est faible ce qui permet un meilleur respect de l'environnement. Le réseau viaire est en mauvais état, ce qui crée un danger potentiel pour les utilisateurs et notamment les bus. En outre, la faible largeur des voies (3 mètres environ) constitue un autre danger.



Etat des routes sur le domaine

Réalisation: Alison LEBRAS

c- Les sentiers piétons



Localisation des sentiers parcourant le domaine
Source : thèse de Natalie Lakomy / Réalisation: Alison LEBRAS

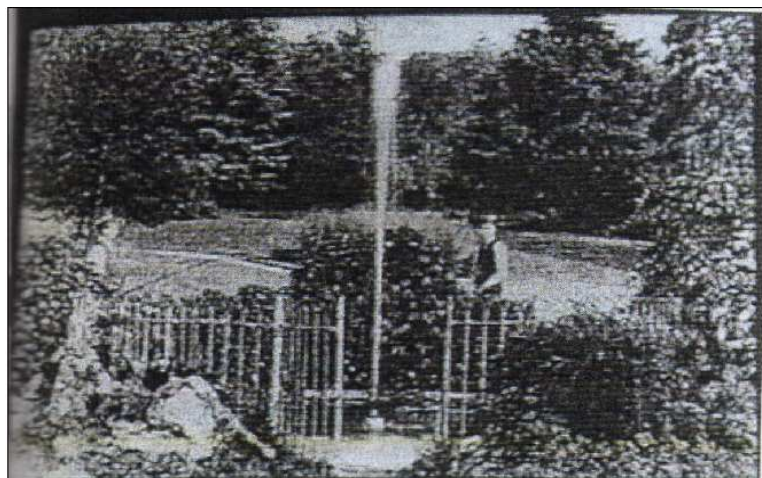
Le nombre de petits sentiers piétons est important dans l'espace boisé. Il existe notamment une randonnée pédestre balisée (initiée par la CCPA ; voir dépliant en annexe). Cependant, les sentiers forestiers sont trop souvent jonchés de branchages limitant la praticabilité de ceux-ci. Les sentiers qui parcourent le reste du domaine sont moins présents.



Chemin pédestre sur l'Est du domaine
Réalisation: Alison LEBRAS

3- L'espace paysagé

a- Les vestiges des aménagements passés



Photographie non datée montrant un bassin du jardin donnant sur la cour d'honneur

Source: Bibliothèque du CCR



Vestiges du premier mur (avant l'élargissement du domaine)

Réalisation: Alison LEBRAS



Vestiges des bassins du jardin donnant sur la cour d'honneur

Réalisation: Alison LEBRAS



Vestige de la tour

Réalisation: Sylvie BOIRON



Vestiges des colonnes du jardin anglais

Réalisation: Alison LEBRAS



Ancien massif de fleurs du XVIIIe

Réalisation: Alison LEBRAS



Banc du jardin anglais

Réalisation: Alison LEBRAS

b- Des espaces oubliés

Le domaine ne fait l'objet d'aucun entretien spécifique. Les frères dominicains essayent de préserver l'environnement mais le travail que nécessite un tel entretien (80 hectares) est beaucoup trop important. L'unique aide publique pour la sauvegarde du paysage est la convention signée entre les dominicains et les brigades vertes. Ainsi, le département envoie chaque mois un élément pendant une semaine pour l'entretien du parc (en contre partie les frères l'hébergent et le nourrissent). De nombreuses zones sont ainsi oubliées et peu à peu délabrées de manière naturelle ou par vandalisme.



Les abords de l'étang au sud ouest

Réalisation: Alison LEBRAS



Etat du domaine au sud ouest

Réalisation: Alison LEBRAS



Mur vandalisé encerclant le domaine

Réalisation: Alison LEBRAS

c- La flore du domaine

Le domaine est couvert d'une flore typique de la région. Ainsi, l'espace boisé est constitué de charmes, chênes, érables, frênes, châtaigniers et d'acacias (On note aussi une forte présence de buis). Dans les prairies on trouve des jonquilles, des primevères, des violettes, des pervenches et des pulmonaires.

Le domaine présente aussi une végétation surprenante pour le territoire tel que des séquoias et des cèdres de Jussieu. Cette flore est un héritage du XVIIIe siècle. Une analyse plus précise de la flore permettrait de supposer des essences d'arbres présentes sur le domaine au XVIIIe.



Chêne pédonculé

Réalisation: Alison LEBRAS



Cèdre de Jussieu

Réalisation: Alison LEBRAS



Pulmonaire

Source: <http://jeantosti.com/fleurs4/pulmonaire.htm>



Séquoias

Réalisation: Alison LEBRAS

Conclusion du chapitre 3

L'activité du domaine de la Tourette s'est nettement modifiée ces dernières années sans que l'environnement soit adapté aux nouvelles activités. Ainsi, les routes ne sont pas conçues pour accueillir des milliers de visiteurs par an et être pratiquées par des autocars. L'espace paysager bénéficie d'un entretien minime du au manque de moyen de la communauté dominicaine. L'évolution anarchique de la nature modifie l'aspect du parc. Les vestiges des aménagements passés sont aujourd'hui oubliés dans un sauvage labyrinthe de buis qui occupent le sous bois. L'aménagement du parc est nécessaire pour adapter l'environnement aux évolutions et transformations actuelles.

Conclusion de la première partie

Les trois chapitres précédents montrent la complexité du territoire. Les enjeux d'un aménagement paysager sur le domaine sont multiples.

Le couvent qui a été pensé par rapport au site s'en détache aujourd'hui totalement. En effet, la renommée mondiale du bâtiment dénature le domaine, seul l'œuvre d'art est considérée au détriment de la qualité paysagère du site, de la diversité des essences composant les bois... De plus, la nature se libère peu à peu, modifiant l'aspect de l'environnement du domaine. La terre des soubassements est emportée par les eaux laissant sous les pilotis du couvent un sol dénudé ; la forêt avance sur la prairie ; la vue se modifie avec l'extension des villes de l'Arbresle et d'Eveux rompant l'unité du territoire et perturbant sa logique géographique ; le couvent et le château flottent sur des friches et vestiges délabrés ... Il y a donc une perte de cohérence de l'espace et du projet de l'architecte.

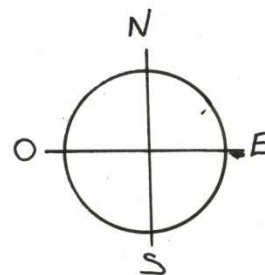
Aujourd'hui, les impératifs de production ont changé et l'agriculture n'est plus la seule finalité du domaine. Le domaine est un espace d'accueil destiné au public du château et du couvent. Sans qu'ils soient aménagés en fonction de cette nouvelle destinée, les espaces se convertissent à de nouvelles activités improvisées, perdent leur sens et deviennent confus. L'aménagement du parc vise ainsi à éviter l'uniformisation et la banalisation des espaces.

Il n'existe pas de plan réel d'entretien, aucun projet de restauration ou définition d'un parti paysager. Le domaine de la Tourette sombre dans un état de désuétude inquiétant malgré les efforts de ses propriétaires à maintenir un état d'équilibre. L'héritage historique du XVIII, les modifications du XIX, la réflexion et l'influence moderne, les usages contemporains du site permettent de fonder un projet intéressant qui ne se limite pas à une simple restauration historique. Il s'agit en effet, de définir un espace contemporain compatible avec l'architecture du couvent et du château, intégrant l'histoire et la mémoire du lieu, qui se réfère à l'histoire de ce jardin et de son paysage, à la botanique et à l'agriculture qui le composaient. Il faut imaginer une nouvelle structure permettant de relier le château et le couvent à travers un parcours paysager.

Partie II : Propositions d'aménagement

LEGENDE:

- parking
- Espace d'accueil du CCR
- Jardin exotique
- Jardin de la cour d'honneur
- Jardin anglais
- prairie au pied du couvent
- parterre floral
- Aménagement des abords de l'étang
- base de bûches du point d'eau
- sentier aménagé



Localisation des différents aménagements proposés

Source: cadastre / Réalisation: Alison Lebras

IV- Vers un espace contemporain intégrant l'histoire et la mémoire du lieu

A- L'aménagement du réseau viaire et du stationnement

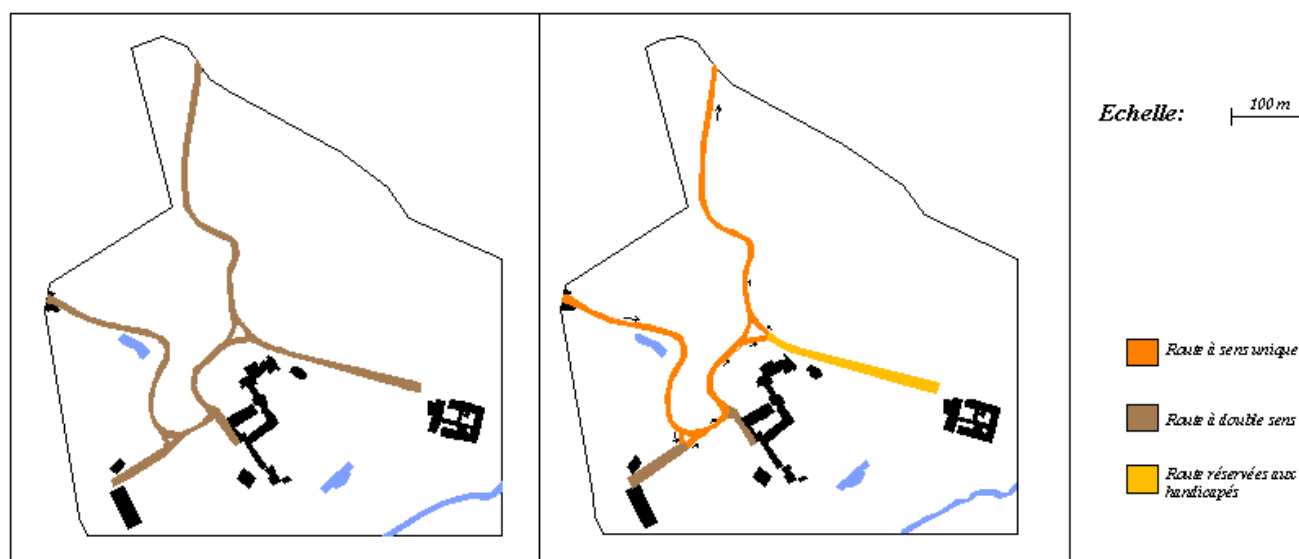
1- Le réseau viaire

a- Création d'un sens unique

L'accès motorisé au château se fait le long d'un axe principal comme nous l'avons vu précédemment. Cette viabilisation est suffisante et permet de conserver un part plus importante d'espace vierge et non accessible aux véhicules. Cependant la partie de la route reliant la cour de service du château à la sortie nord est du domaine est étroite et une circulation à double sens sur cette voie constitue un danger pour l'accueil du public. La mise en place d'un sens unique permettra de limiter ce danger.

L'allée cavalière est actuellement utilisée comme parking et est à double sens. Pour valoriser cette allée et créer une continuité entre le château et le couvent l'allée sera piétonne. En effet, ce chemin offre une vue de l'aile ouest du château, de la cours d'honneur, du parc, du panorama et enfin du couvent. En parcourant cette allée on passe ainsi d'une architecture du XVIIIe siècle à l'architecture du XXe siècle. Il s'agit donc d'aménager l'espace pour atténuer cette rupture. L'accès motorisé sera réservé aux handicapés car l'allée cavalière est la seule permettant un accès facile au couvent. Afin que la jonction entre l'allée cavalière et le centre culturelle soit la plus direct possible le sens choisi pour le sens unique est Ouest-Est.

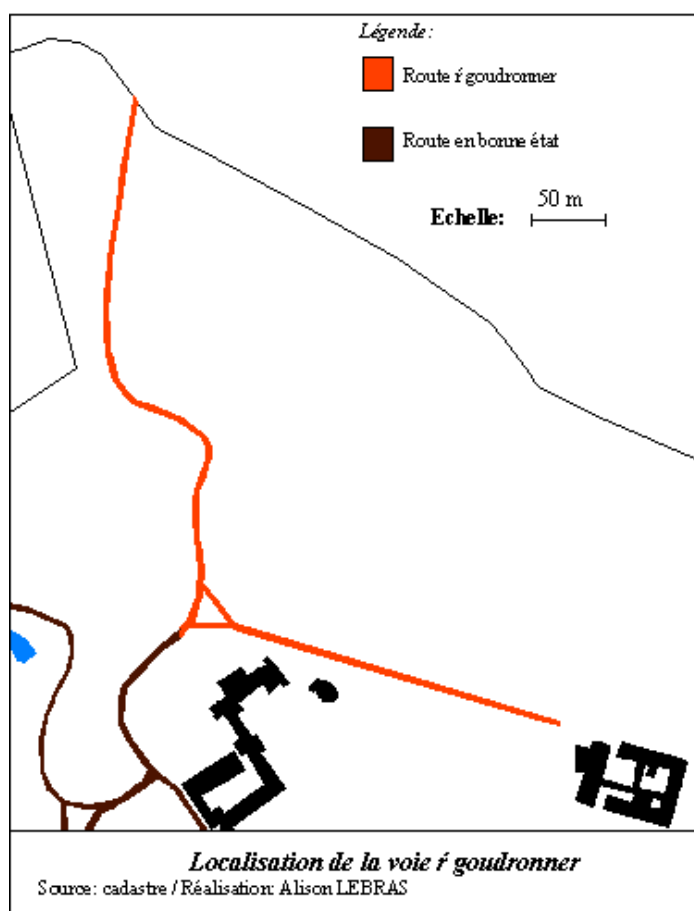
Un tel aménagement nécessite deux panneaux sens interdit (pour les sorties du domaine), un panneau direction obligatoire (pour le carrefour avec l'allée cavalière), et un panneau chemin piéton sauf handicapés (pour l'allée cavalière).



A gauche: Circulation actuelle / A droite: proposition de modification de la circulation

Source: Cadastre Réalisation Alison LEBRAS

b- goudronnage



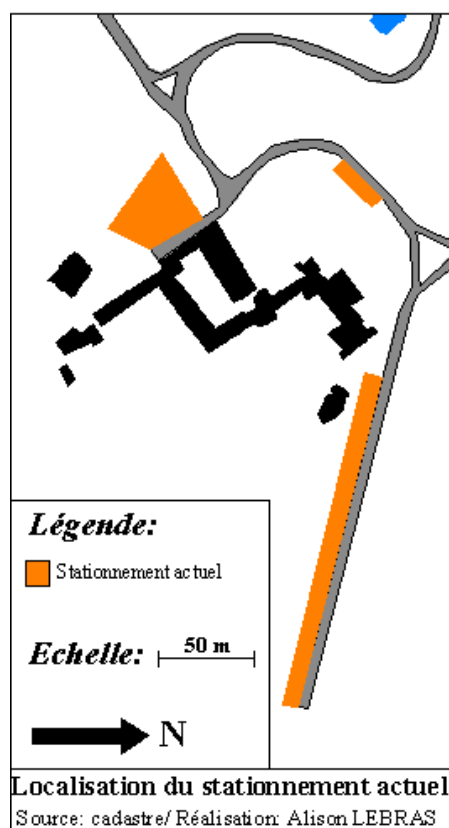
Les voies de la partie est sont abîmées et nécessite un goudronnage pour un accès plus sécurisé et plus aisé des véhicules notamment des autocars. La superficie totale à goudronner est de 2350 m².

2- Le stationnement

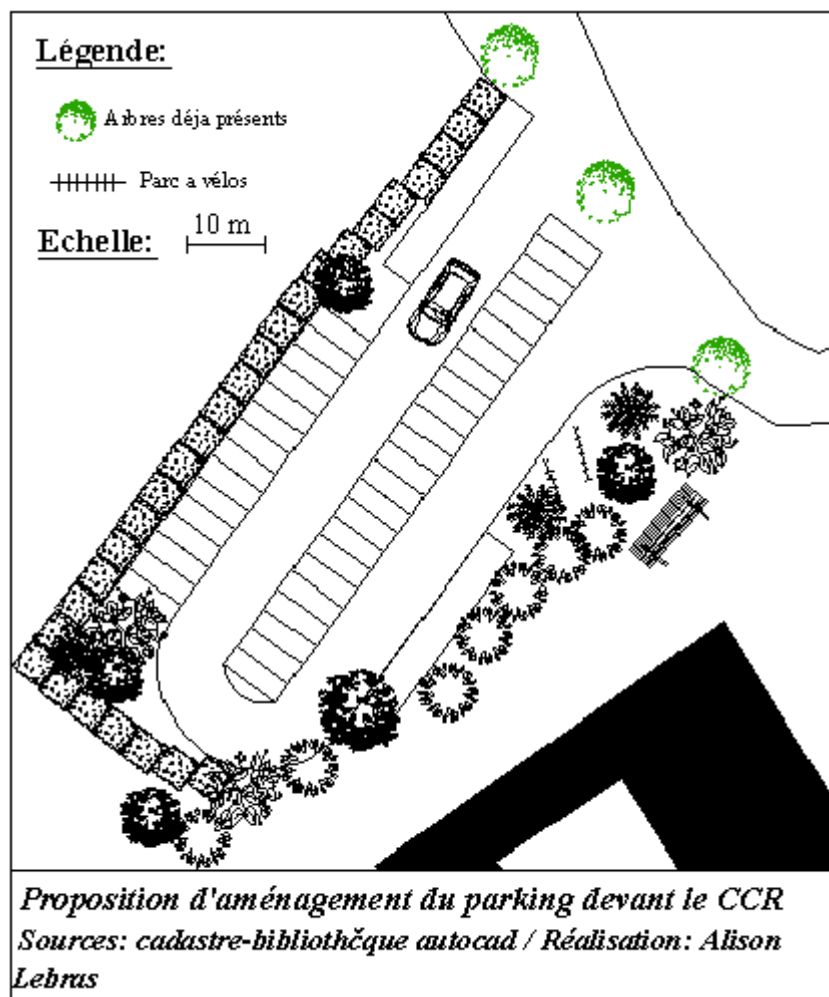
a- Nombre de places de stationnement

nécessaires

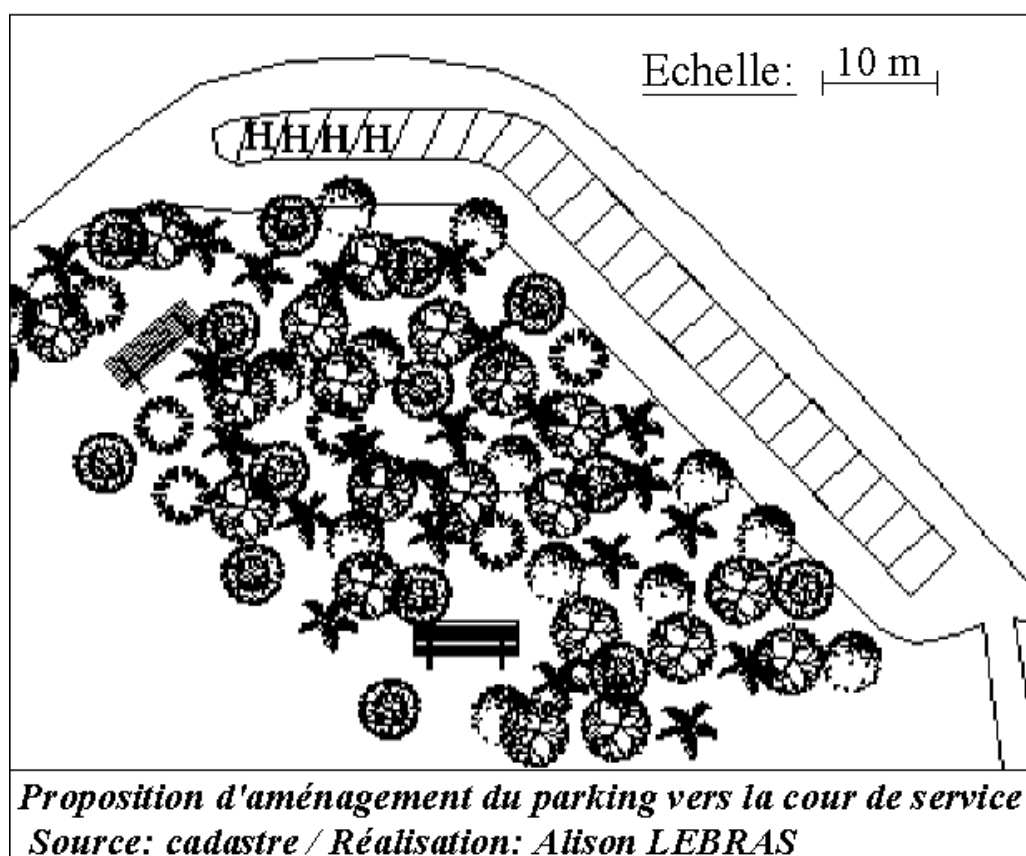
Le parking actuellement devant le CCR offre une vingtaine de place. L'allée cavalière étant transformée en rue piétonne il faut relocaliser les 25 places qui y sont actuellement offertes pour ne laisser que cinq places handicapées. Le nombre total de place de stationnement doit être revu à la hausse aux vues de la transformation du château en appartements (une dizaine selon le personnel du CCR). C'est donc un parking d'environ 55 places de voiture et 2 places de bus qui est nécessaire. Un parc à vélos doit également être installé car le domaine est parcouru par des cyclistes.



b- Repenser le stationnement



Le parking situé devant le CCR peut être agrandi de quelques places mais ne permet pas d'accueillir 55 véhicules car il est limité à l'ouest et au Sud par des terres agricoles, au nord par la route, à l'est par les bâtiments de la ferme et du château et les arbres classés. Une partie du stationnement peut se faire le long de la route menant du château à la sortie est du domaine. Le stationnement des autocars étant plus délicat (manœuvre nécessite plus d'espace) il se fera sur l'actuel parking devant le CCR. Des places seront réservées aux handicapés aux abords du CCR et au bout de l'allée cavalière.



C- L'aménagement des abords du château

1- L'aménagement d'un espace d'accueil devant le CCR

a- Proposition d'aménagement

L'espace d'accueil au sein du CCR est petit et les groupes de visiteurs ne peuvent pas s'y installer en attendant le début de la visite guidée. La création d'un abri pour l'accueil à l'extérieur permettrait d'offrir un environnement agréable au public. L'accueil du CCR se trouve à côté du parking et surplombe un vaste espace agricole. L'espace d'accueil pourrait donc nous plonger dans le passé agricole du domaine. Les anciennes écuries doivent être rénovées : le plancher doit être changé et la montée d'escalier doit être sécurisée par l'installation d'une rambarde.



L'espace actuel devant l'accueil du CCR

Réalisation: Alison LEBRAS



Exemple d'objets agricoles pour l'aménagement de l'espace d'accueil
Réalisation: Alison LEBRAS

b- Mobiliers urbains choisis



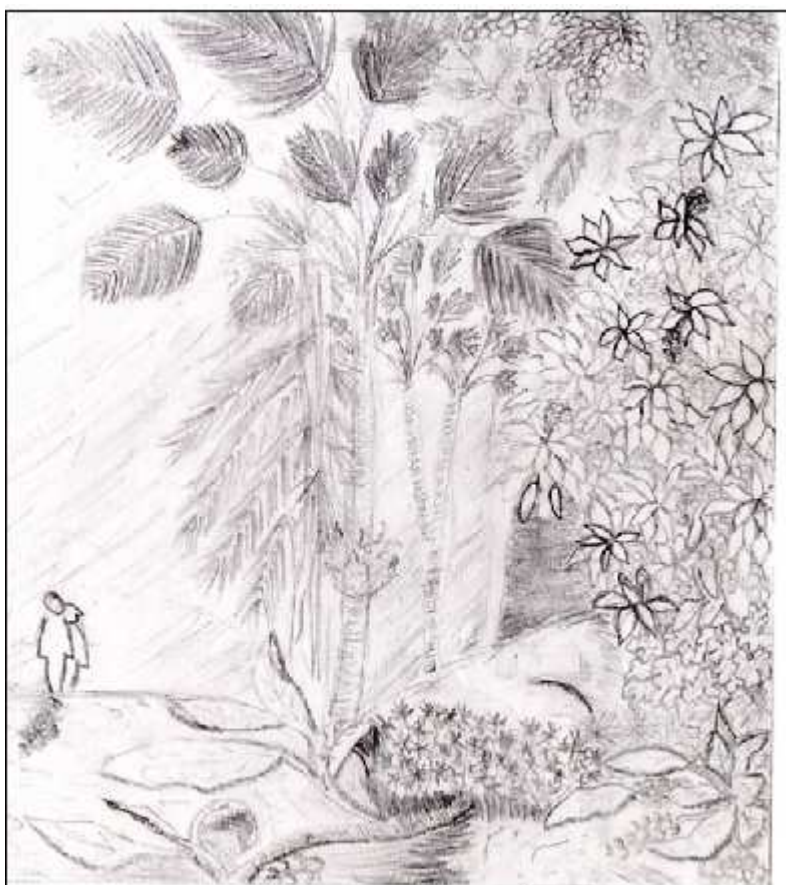
Forme de banc choisi pour l'espace d'accueil

Source: www.pierre-sauvage.com

Le mobilier urbain choisi pour l'accueil doit être simple. L'utilisation de la pierre dorée (calcaire à entroques de l'aalénien teinté par des oxydes de fer) typique de la région permettra d'accentuer l'ambiance de la zone d'accueil : espace évoquant les ressources de la terre et leurs exploitations.

On choisira ainsi des bancs et poubelles taillés dans la pierre dorée.

2- Invitation au voyage au Nord du château

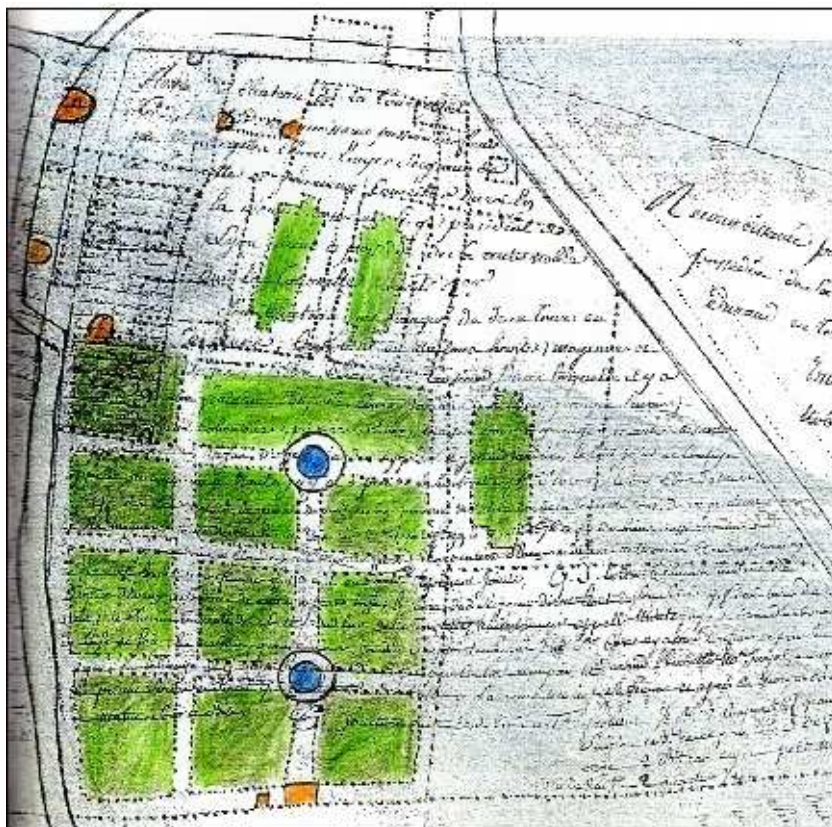


Aménagement d'un jardin exotique au nord du château

Réalisation: Alison LEBRAS

La partie nord du premier enclos du domaine du château accueillera un parking longeant la route. L'espace vert entre le parking et le château pourrait être agrémenté d'arbres exotiques qu'affectionnaient et étudiaient Marc Louis Antoine Claret. On peut supposer que de nombreuses essences d'arbres indous étaient présentes sur le domaine car Marc Louis Antoine Claret fit de nombreux voyages en Indes. Cependant, une étude approfondie de son herbier (actuellement au parc de la Tête d'Or), des essences d'arbres présentes sur les domaines, et de l'adéquation de ces essences au climat et au sol, permettraient de créer un espace agréable, dépaystant et en accord avec la nature. Cet espace constituerait alors une immersion dans l'histoire du château.

3- Aménagement du jardin aux abords de la cour d'honneur

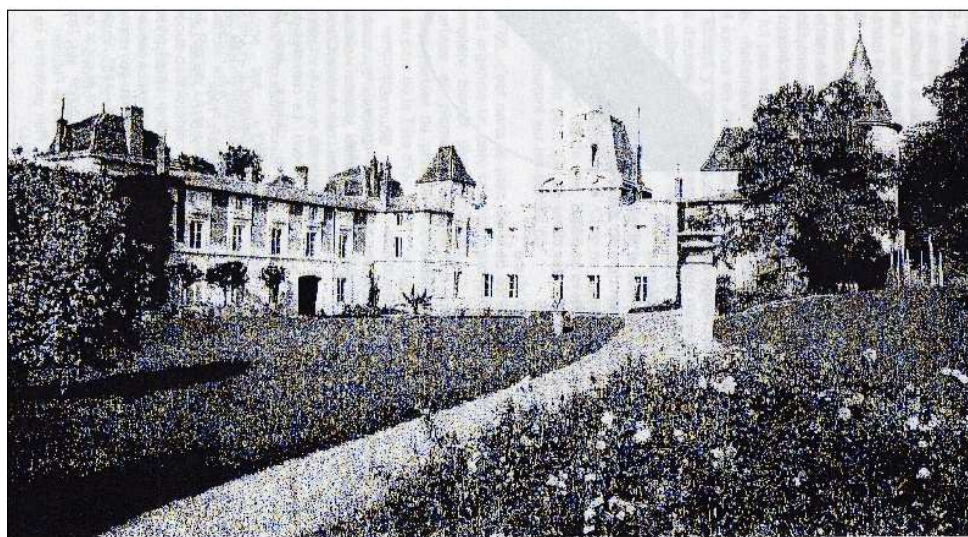


Mise en évidence des parterres, des bassins et des portails sur la carte terriste du milieu du XVIIIe

Source: Bibliothèque du CCR / Modification: Alison LEBRAS

L'aménagement du jardin sur lequel s'ouvre la cour d'honneur doit signifier la vie châtelaine passée du domaine. Les jardins des seigneuries françaises du XVIIIe siècle étaient des espaces où la nature est maîtrisée (ex : château de Villandry). Les jardins à la française ont des ambitions symboliques et esthétiques. L'extrait de la carte terriste si contre, montre que l'organisation des parterres se faisait de façon géométrique. De plus, les cartes postales montrant le jardin tel qu'il était au XVIIIe siècle et le plan géométral permettent d'élaborer un jardin en conformité avec l'évolution du château. L'aménagement d'un tel jardin permet une mise en valeur du château et ainsi un rééquilibrage entre le château et le couvent.

L'aménagement proposé se compose d'une première partie très géométrique et symétrique typique des jardins français. Par la suite, la forme des parterres devient moins stricte et beaucoup plus libre pour marquer la continuité avec le sud (prairie) et l'est (jardin anglais) qui arborent un aménagement très libre. De plus, les formes choisies pour les parterres rappellent à la fois le début celle de la carte terriste du XVIIIe et celle du plan géométral (après l'aménagement du jardin par M.Claret). Ainsi, en accord avec la



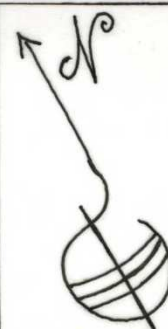
La cour d'honneur du château au XVIIIe

Source: Amis du vieil arbresle et de la région arbresloise

charte de Florence, l'aménagement considère le jardin comme la superposition d'aménagements passés et un espace en constante évolution. On ne se limite donc pas ici à une simple recomposition historique ; il s'agit également de créer un espace de continuité entre le château et le couvent.

Aménagement des parterres de la cour d'honneur

Echelle: 50 m



4- Mise en valeur des vestiges du XVIII^e siècle à l'est

A l'est du domaine (derrière le couvent dominicain) se trouvait le jardin anglais en 1778. Les jardins anglais sont des conceptions irrégulières. Ils présentent des chemins tortueux et une végétation en apparence non domestiquée donnant une impression naturelle. On note des arbustes, une association de diverses espèces ornementales (Les formes et les couleurs des végétaux sont variées, les pelouses et les chemins agrémentant le jardin incitent à flâner.), des fourrés et des éléments architecturaux qui participent à la décoration du jardin (rocher, statues, bancs...).

De nombreux vestiges du XVIII^e siècle se situent dans cette partie du domaine. On y trouve de



Proposition d'aménagement pour la valorisation des vestiges du XVIII^e

Réalisation: Alison LEBRAS

nombreux bancs, les vestiges de la grotte et d'ancienne colonne. La valorisation de ces vestiges permettrait de faire une transition entre l'espace châtelain et le couvent. La proximité de ces vestiges et du couvent nous impose de respecter l'œuvre architecturale et de créer un espace en adéquation avec la philosophie de l'architecte. L'espace doit rester globalement neutre et la nature doit y être libre ce qui correspond à l'esprit des jardins anglais.

Ainsi, les vestiges doivent être valorisés en créant des espaces aérés autour. Le reste de l'espace doit être laissé libre mais la propagation de la végétation doit être maîtrisée.

D- Un espace d'ouverture autour du couvent

1- Conservation d'un espace neutre au pied du couvent

En accord avec l'architecture de Le Corbusier, l'espace au pied du couvent doit être ouvert et neutre afin que le bâtiment semble flotter sur le sol, le laisser libre de toute emprise. De plus, la vue sur l'ouest lyonnais doit offrir un panorama maximal. La progression de l'espace boisé doit être limitée. Les prairies de l'ouest et du sud du bâtiment doivent ainsi être conservées et rester vierge de tout autre élément.

Cependant, un tel aménagement offrirait un contraste trop important avec le jardin anglais et le jardin aux abords de la cour d'honneur. Le seul élément naturel de continuité entre les deux espaces est le ruisseau parcourant le domaine. Un aménagement pittoresque aux bords du ruisseau permettrait d'assurer la continuité avec le jardin anglais et ferait écho par symétrie, au jardin de la cour d'honneur.



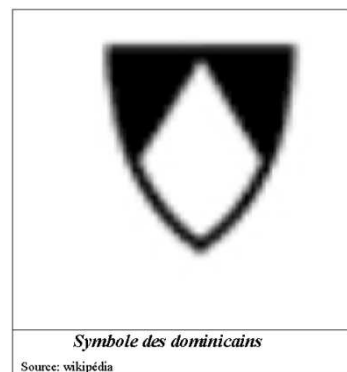
Aménagement des abords de l'est du ruisseau

Réalisation: Alison LEBRAS

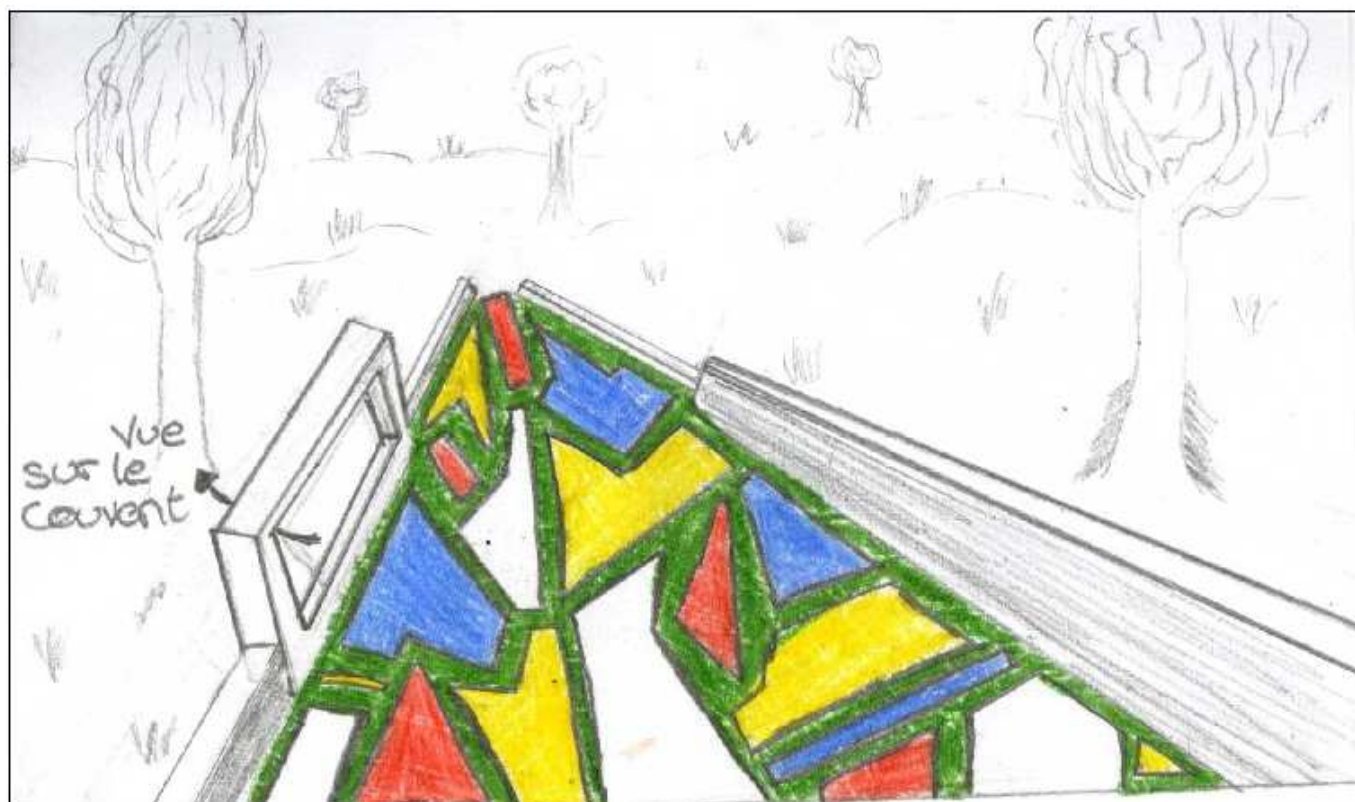
2- Création d'un parterre floral à l'ouest du domaine pour assurer la continuité avec le jardin de la cour d'honneur



La prairie au pied du couvent plonge sur l'étang de l'ouest du domaine. L'aménagement d'un jardin pourrait souligner la transition entre le jardin français, la prairie, et l'étang. La continuité entre ces univers peut être créée par un parterre floral constitué de fleurs naturellement présentes sur le domaine et d'espèces implantées. Le jeu de couleur de ce parterre pourrait rappeler les couleurs des Claret (bleu et jaune), des dominicains (noir et blanc), et de Le Corbusier (rouge et jaune). Les jonquilles et les primevères jaunes naturellement présentent sur le domaine pourrait signifier la couleur jaune, les pervenches la couleur blanche, les primevères bleues et les pulmonaires la couleur bleue. La couleur rouge peut être signifiée par des primevères rouges. Le noir ne peut pas être représenté par une fleur.



De plus, cet espace pourrait considérer une mise en scène des différents éléments par l'intermédiaire de cadres taillés dans la haie donnant sur le couvent et le château. La pente naturelle de l'espace nous offre un panorama de l'ouest du territoire.



Aménagement du parterre floral

Réalisation: Alison Lebras

E- L'aménagement d'un espace de jeux et de détente autours des points d'eau

1- Un espace naturel au pied de la prairie



Traversé du ruisseau aux alentours de l'étang

Réalisation: Alison LEBRAS

L'étang au sud ouest du domaine se trouve sur une zone pentue et est entouré de nombreux arbres (l'espace étant classé on ne peut pas les couper). L'aménagement de cette zone est donc soumis à de nombreuses contraintes naturelles. De plus, afin d'assurer la continuité avec la prairie il est important de conserver un espace naturel. Cependant, il faut faciliter et sécuriser l'accès à cette partie du domaine.

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les chemins doivent être dégagés

des branchages qui jonchent le sol (photo partie1 chapitre3 sectionC 2c). De plus, les vestiges des aménagements passés (ponton (photo partie1 chapitre3 sectionC 3b) et traversé du ruisseau) doivent être rénovés pour plus de sécurité.

Trois bancs et trois poubelles doivent également être mis en place pour l'accueil du public.



Banc choisi pour les abords de l'étang au sud ouest

Source: www.sciebois.fr/index.php?page=bancs



Poubelles choisies pour l'aménagement des abords de l'étang

Source: photo.ortho.free.fr/tables/P.htm

2- Une base récréative au nord ouest du domaine



Point d'eau au nord ouest du domaine

Réalisation: Alison Lebras

Le point d'eau au nord ouest s'ouvre sur une prairie et est donc plus propice à l'aménagement d'une zone de loisirs. De plus, sa grande distance avec le couvent permet de réduire le bruit et de conserver la tranquillité du lieu. L'accès à cette partie du domaine n'est pas facile. Il faut créer un sentier reliant le point d'eau à l'ensemble des sentiers déjà existants. Le tracé du sentier à aménager est défini sur le plan de localisation des aménagements.



Chaises pour le point d'eau

Source: www.becker-kg.de/.../cite-moulee-bois

Pour le mobilier, on choisira 4 tables de pique nique, 3 bancs, 5 poubelles et des jeux pour enfants. Pour les bancs et poubelles on choisira le même modèle que ceux de l'étang.



Jeux pour enfants

Source: www.maisondecree.be/FR/gite.htm



Table de pique-nique choisie

Source: www.marcanterra-bois-plantes.com/index.php/20

Conclusion générale

Le domaine de la Tourette est très riche de son histoire. Cependant, ces 40 dernières années ont été marquées par un oubli progressif du paysage face à l'œuvre de Le Corbusier. Le déséquilibre ainsi créé et la perte de neutralité du domaine dénature le site dans son intégralité. L'aménagement du domaine proposé permettrait de stimuler l'activité touristique du site et d'en retrouver la cohérence.

Les propositions d'aménagement faites peuvent sembler relativement vagues et n'exploitent sans doute pas intégralement les potentialités du site. Cependant, la superficie importante du domaine et les limites juridiques et financières restreignent les possibilités d'actions. De plus, l'intervention de botanistes et paysagistes est primordiale pour ce projet. En effet, un travail plus approfondie sur les essences présentes dans le parc et les essences implantées permettrait d'élaborer un projet respectueux de l'environnement et plus en lien avec le passé botanique du jardin. L'aménagement doit également prendre en compte les contraintes géologiques et morphologiques.

Bibliographie

Ouvrages :

Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au début du XIXe siècle (tome I) ; Ecole nationale supérieure du paysage sous la direction de Michel RACINE ; Editions Actes Sud ; 2001 ; 284 pages.

Créateurs de jardins et de paysages du XIXe siècle au XXe siècle (tome II) ; Ecole nationale supérieure du paysage sous la direction de Michel RACINE ; Editions Actes Sud ; 2002 ; 419 pages.

La Tourette, parcours d'architecture Le Corbusier ; Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône ; 2003 ; 57 pages.

Le Couvent de la Tourette Architecte : Le Corbusier ; Frère Amans AUSSIBAL ; Décembre 1987 ; 40 pages.

Parcs et jardins sous le premier empire reflets d'une société, Marie BLANCHE D'ARNEVILLE, Editions Tallandier, 1981, 254 pages.

Pré inventaire des monuments et richesses artistiques glacières et caves à neige du Rhône, Département du Rhône, 1997, 68 pages.

Qui était Le Corbusier ?, Maurice BESSET, Editions d'Art Albert Skira, 1968, 227 pages.

Revues :

« Bord à bord, Art écologique et art environnemental », Ecole Nationale supérieure du paysage, *Les carnets du paysage*, n°15, 2007, 211 pages.

Bulletin municipal 2004-2005 de la commune d'Eveux.

« Paysagiste, un métier réinventé ? », *D'architecture*, n°166, Août/Septembre 2007, 106 pages.

« Une visite royale au château de la Tourette », Catherine SOL, *Le Progrès*, 29 octobre 2006.

« Les Claret de Fleurieu », Pierre FORISSIER, *Arborosa*, n°7, Septembre 2003.

Thèses et mémoires :

Chronologie architecturale du château de la tourette et de ses dépendances, à Eveux sur l'Arbresle (69), mémoire de Nathalie LAKOMY, école d'architecture de Grenoble, Janvier 2004.

Le couvent Sainte Marie de la Tourette- Paysage et architecture. Travaux de Catherine VILLEFRANQUE, Flore de BERGEVIN, Véronique De GAULLE, 1996.

Le domaine de la Tourette, à Eveux sur l'Arbresle (69), mémoire de Sylvie BOIRON, maîtrise d'histoire de l'art, université Lumière Lyon 2, année 2002/2003.

Annexe : Sentier pédestre parcourant le domaine de la Tourette de la CCPA

Renseignements utiles



Eglise



Château



Vallon



Chapelle



Point de vue



oin pique-nique



Carrefour



Croix



Non accessible
aux poussettes



Dénivelé :
faible



Longueur sous ombrage :
peu ombragé



Longueur goudron :
moyenne



Facile



Moyen



Bons marcheurs

Balisage succinct quand il existe,
suivre le descriptif qui est le plus précis possible

La durée est donnée à titre indicatif



117, rue Pierre Passemard
BP 41 - 69592 L'Arbresle Cedex
Tél. 04 74 01 68 90 - Fax 04 74 01 52 16
ccpa@wanadoo.fr
Office de Tourisme : 04 74 01 48 87



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle



PROFIL COMMUNICATION 2004

Circuit N°23

Balade autour de la Tourette

Itinéraire

Départ circuit :

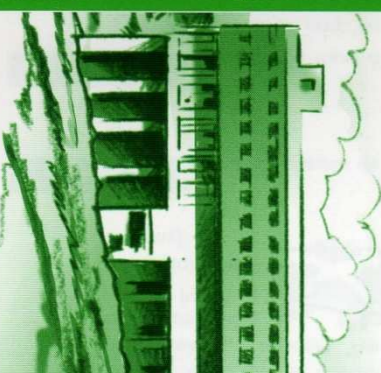
Èveux
Place du Marronnier

Sens conseillé :

Sens inverse des
aiguilles d'une montre

Balisage :

vous suivez sur
une courte partie
le circuit de la
randonnée des vieux
bourgs, balisé d'un
trait bleu foncé



Caractéristiques :

Itinéraire présentant plusieurs points de vue intéressants
l'Arbresle et ses environs, et permettant l'accès à la pro
qui entoure le couvent Sainte-Marie, construit pour
les Dominicains par Le Corbusier en 1959.
Balade accessible depuis la gare de l'Arbresle,
en prenant la D19 et la coursière des fauvelles.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle

Balade autour de la Tourette

0 Km Départ de la place du Marronnier, près de l'église d'Éveux, vers l'abribus (panneau d'affichage). Passer devant l'église. Descendre jusqu'à la place du Lavoir, où est implantée "la cabane". Remonter et prendre à droite le chemin de grands fonds. Passer devant l'école primaire "L'eau vive".

0,6 Km Laisser à droite le chemin de terre qui descend vers la voie ferrée. Un peu plus loin, début du mur de la propriété de la Tourette, à longer sur 1 km.

0,9 Km Laisser à droite la route qui descend vers la Brévenne, fin de la section goudronnée. A gauche, portes de Sain Bel, donnant accès à la propriété de la Tourette. Vue sur une partie de la face ouest du Couvent Sainte-Marie.

1,1 Km Laisser à droite la partie plate en direction de Sain Bel et monter le long du mur sur 500 m.

1,6 Km Fin du mur. Limite entre les commune d'Éveux et Sourcieux les Mines - panneau "Chemin des Pierres Folles" ou des Vieilles Pierres.

2,1 Km Au carrefour, prendre à gauche le chemin des Vignes, qui remonte. Vue sur la zone industrielle la Pontchonnrière (Sain Bel - Savigny)

2,3 Km Fin du chemin de terre.

2,4 Km Laisser la route à droite et poursuivre jusqu'au carrefour avec la D7E. Croix en pierre de Glay (1648), prendre tout droit. Passer devant un terrain de tennis.

2,5 Km A gauche, accès à la propriété La Tourette par les portes de Sourcieux les Mines (près du support EDF).

2,7 Km Au carrefour de la route du Sonnay, continuer sur la gauche.

3 Km Limite entre les communes de Sourcieux et d'Éveux. Suivre à nouveau le mur de la propriété, panneau "Route de la Tourette";

3,3 Km Contempler la perspective sur les vallées de la Brévenne et de la Turdine, à travers le mur.

3,6 Km Entrer dans la Tourette par les portes de Lyon.

3,9 Km Sur la gauche, présence de deux beaux cèdres.

4 Km Accès possible au couvent Sainte-Marie en prenant à gauche sur 200 m).

4,1 Km Prendre à droite devant la cour du château - accès possible à la glacière du château -XVIII^e siècle- en passant devant les écuries (300 m).

4,5 Km Sortir de la propriété La Tourette.

4,7 Km Au carrefour avec la D19, à droite une madone - prendre le trottoir à gauche.

4,8 Km Au carrefour, laisser à gauche le chemin de la rencontre (mairie, salle d'animation, bibliothèque, salle d'exposition), et à droite, le chemin des Noisetiers, poursuivre le long du bâti sur 200 m. Croix en pierre dorée contre le mur de l'ancien presbytère.

5 Km Retour au point de départ.

Balisage	1 couleur
Bonne direction	
Mauvaise direction	



Ecole Polytechnique Universitaire
Département Génie de l'Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Tuteur : Hervé AMIOT

**LEBRAS Alison Stage
DA3
2007-2008**

Résumé :

Entre exploitations agricoles, vie châtelaine, œuvre architecturale, vie religieuse et activités touristiques, l'utilisation du domaine de la Tourette a nettement évolué en trois siècles et plus particulièrement en 1975 avec la classification du couvent Sainte Marie de la Tourette au titre de monument historique. L'ampleur de l'œuvre architecturale de Le Corbusier a conduit à un délaissement progressif du château de la Tourette et des 80 hectares d'espace libre du domaine. Ce déséquilibre a dénaturé le site en oubliant en partie son histoire.

Le réaménagement du parc proposé prend en considération la mutation du domaine en site touristique mais aussi les grandes pages de l'histoire qui l'ont marqué. Le parc ne sclérose ni le couvent ni le château mais constitue au contraire une continuité entre ces deux espaces. Le territoire ainsi aménagé participe à la neutralité du site, tout en constituant un espace de loisirs pour l'utilisation actuelle du site. Cet aménagement œuvre vers un espace contemporain intégrant l'histoire et la mémoire du lieu...

Mots clés :

Rhône Alpes, Rhône (69), Eveux, domaine de la Tourette, Le Corbusier, monument historique, parc, jardin anglais, jardin français, jardin historique, espace de loisirs